

FÉVRIER, 1902

# LE MESSAGER CANADIEN

DU

## Sacré-Cœur de Jésus

Organe officiel de l'Apostolat

de la Prière

Vol. XI.



RUE RACHEL, MONTREAL

## SOMMAIRE, FÉVRIER, 1902

Gravure extérieure : <i>La Sainte Face de Notre-Seigneur</i> , par Gabriel Max.	
Intention générale de février 1902 : <i>La pratique de la pénitence</i> ...	49
Archiconfrérie du très saint Cœur de MARIE.....	55
Faim d'une âme ( <i>poésie</i> ).....	57
L'âme consolatrice du Cœur de Jésus ( <i>à suivre</i> ).....	58
Chrétienne.....	64
Trésor du Cœur de Jésus.....	66
La Première Religieuse Canadienne.....	67
Missions d'Orient ( <i>suite</i> ).....	77
Vie abrégée du Vénéralle Père Cl. de la Colombière ( <i>suite</i> ).....	80
Les prochaines élections en France.—Prions et faisons prier pour le succès des catholiques.....	84
Trois jeunes Apôtres.....	86
Bulletin de l'Apostolat et de la dévotion au S.-C. : États Unis, France, p. 90; Alsace, Canada, p. 92; Actions de grâces, p. 93; Agrégations à l'Apostolat, p. 94; Aux prières, p. 95.	
Calendrier du mois.....	96
Gravures dans le texte : <i>Le Sacré-Cœur de Jésus</i> , p. 56; <i>L'âme consolatrice du divin Cœur</i> , p. 62.	

*Imprimatur* : † PAULUS, Arch. Marianopolitanus.

### MISSIONS ET RETRAITES

Plusieurs Pères de la Compagnie de Jésus sont exclusivement occupés à l'Œuvre des Missions et Retraites.

Les Communautés religieuses et les maisons d'éducation sont priées de s'adresser à cet effet au R. P. Filiatrault, S. J., Maison l'Immaculée-Conception, rue Rachel, Montréal.

Toute demande de Missions en langue française doit être adressée au R. P. Bournival, S. J., aussi à l'Immaculée-Conception, rue Rachel, Montréal; pour les Missions en langue anglaise, au R. P. O'Bryan, S. J., 142 rue Bleury, Montréal.

Messieurs les Curés de la région de Québec pourront s'adresser pour les Missions au R. P. Champagne, S. J., 14, rue Dauphine, Québec.

Les Pères seront heureux d'établir l'Apostolat de la Prière et la Ligue des hommes, au cours de leurs prédications, si on le désire.

Les hommes, prêtres ou laïques qui voudront faire en particulier les Exercices Spirituels de saint-Ignace de Loyola, seront toujours les bienvenus soit à la maison Saint-Joseph, Saull au-Récollet, près Montréal, soit à la Villa Marèse, Chemin Sainte-Foye, près Québec.

### ABONNEMENT : 50 c. PAR ANNÉE.

*Toute communication (lettre, mandat, etc.) doit être adressée comme suit :*

#### LE MESSAGER CANADIEN

Téléphone Bell  
Est 2062

1, rue Rachel, Montréal.

Tirage actuel :

<i>Le Messenger Canadien</i>	15,000
<i>The Canadian Messenger</i>	20,000
<b>Total</b>	<b>35,000</b>



## INTENTION GÉNÉRALE

DE FÉVRIER 1902

*Approuvée et bénie par Notre Saint-Père le Pape.*

### LA PRATIQUE DE LA PÉNITENCE.



JÉSUS-CHRIST a arboré la Croix pour étendard. Ceux qui la fuient ne sont pas ses vrais disciples. Ils sont du monde qu'Il a si sévèrement condamné. Le monde offre aux siens la coupe des plaisirs et des voluptés; il invite tous les hommes à venir s'y abreuver jusqu'à l'ivresse, et il a pour complice notre propre chair, tandis que la grâce nous presse de nous rallier autour de la Croix malgré les répugnances de la nature, et de mourir généreusement à nos sens.

Dans ce combat de la chair et de l'esprit, combien de chrétiens, aujourd'hui, font honneur à leur divin Chef? Combien en est-il qui songent à faire pénitence? N'est-on pas plutôt préoccupé, même aux foyers les plus chrétiens, de jouir de tout le confort de la vie moderne et de s'amuser? Le Seigneur voit partout des pécheurs; mais des pénitents, fort peu. Il est vrai qu'un très grand nombre vont confesser leurs péchés au prêtre; mais la plupart croient avoir suffisamment fait lorsqu'ils ont observé l'abstinence du vendredi et récité les quelques prières que le confesseur leur a prescrites. Est-ce là faire pénitence? Quelques-uns même croient que l'Église est encore trop exigeante sur ce point et appellent de tous leurs vœux de nouveaux adoucissements à la loi du Carême, qui pourtant est déjà considérablement allégée. Est-ce là l'esprit de pénitence?

Nous avons pour Chef un «homme de douleurs.» Les serviteurs ne sont pas plus grands que le maître. JÉSUS-CHRIST a voulu se faire le roi des pénitents. Il l'est non seulement par les mérites infinis de son expiation, mais encore par l'intensité et la perpétuité de sa pénitence en sa vie mortelle, ainsi que par l'immensité des douleurs qu'il a endurées. Et Il l'a voulu uniquement pour nous animer par son exemple, car Il n'avait point péché. Mais qui de nous peut dire qu'il n'a pas péché ? Tous nous avons des péchés à expier. La pénitence nous est donc nécessaire à tous. Par pénitence, nous entendons ici la mortification du corps ou des sens. C'est ce que l'on appelle aussi la pénitence extérieure, pour la distinguer de la contrition du cœur qui est la pénitence intérieure.

La première—dont nous parlons—est le fruit de celle-ci. Une âme qui pleure sincèrement ses péchés conçoit toujours un grand désir de les expier, avec une sainte haine d'elle-même. En d'autres termes, la douleur intense du cœur pousse le fidèle à exercer sur son corps les rigueurs de la pénitence. Et plus sa contrition est vive, plus il est sévère à lui-même. C'est ce que nous voyons assez dans la vie des saints, par exemple d'un saint Louis de Gonzague qui, tout jeune encore, se flagellait jusqu'au sang pour expier une faute très légère.

Combien grossière est l'illusion de tant de chrétiens qui se contentent de faire suivre l'aveu de leurs fautes, d'un acte de repentir, et de la pénitence facile que le confesseur, par égard pour leur faiblesse, leur a imposée !

Sommes-nous donc à ce point ignorants de la gravité du péché, si léger qu'il soit, pour ne pas savoir les terribles châtiments qu'il mérite à ceux qui le commettent ? ou bien serait-ce que notre contrition manque des qualités requises ? Le pécheur vraiment contrit, le chrétien éclairé ne se contente pas de la pénitence sacramentelle. Il comprend qu'il lui reste beaucoup à faire. Et s'il ne peut pas embrasser les austérités effrayantes des saints, du moins il mesure courageusement à ses faibles épaules quelques moyens d'expiation. Il reçoit en esprit de pénitence les occasions de souffrir ; il s'impose volontairement quelques châtiments, afin de rendre à Dieu le juste tribut de satisfaction qu'il attend de lui.

Dieu attend de nous que nous châtiions nos sens en quelque manière, parce que nos sens ont participé à notre péché. Si le cœur est la source du péché, il n'a pas été le seul à le commettre, et par conséquent il ne doit pas être seul à expier.

Autrefois l'Église punissait les fidèles par des peines canoniques et proportionnées à chaque espèce de péché. Et ces peines, on le sait, étaient sévères. Si, dans la suite des temps, les peines ont été modérées; si la loi du jeûne elle-même, commune à tous, a été très mitigée, n'oublions pas que la raison de cette condescendance de l'Église a été la lâcheté et la faiblesse des fidèles. C'est uniquement pour éviter un plus grand mal qu'elle a jugé à propos de changer sa règle et de nous abandonner à la justice de Dieu. N'oublions pas que l'Église n'a nullement touché par là à l'obligation essentielle de satisfaire à Dieu qui n'est pas de son ressort. Nous aurions donc grandement tort de nous autoriser de cette condescendance de l'Église pour nous ménager. Le droit de Dieu subsiste toujours le même. Plus nous serons tendres à nous-mêmes, moins Dieu nous ménagera. Plus nous nous flatterons, moins Dieu nous pardonnera. Le péché *doit* être puni en cette vie ou en l'autre «*Aut a Deo vindicante, aut ab homine pœnitente*, ou par la vengeance de Dieu, ou par la pénitence de l'homme» (Tert.)

\*  
\*\*

Le bon soldat de JÉSUS-CHRIST hérite la pénitence, parce qu'il y trouve un excellent moyen de préservation contre le péché. Comment mener sans elle une vie véritablement chrétienne? «Ceux qui sont à JÉSUS-CHRIST, dit l'Apôtre, ce sont ceux qui ont crucifié leur chair avec leurs vices et leurs passions.» *Qui sunt Christi carnem suam crucifixerunt cum vitiis et concupiscentiis*. Pour appartenir à JÉSUS-CHRIST, pour lui demeurer fidèles, il faut donc faire la guerre à sa chair. Saint Paul conformait sa vie à cette doctrine: «Je réduis mon corps en servitude, disait-il, de peur qu'après avoir prêché l'Évangile aux autres, je ne devienne moi-même un réprouvé.» (I Cor. 9. 27).

On ne conçoit guère, en effet, une vie molle qui ne soit criminelle. On ne flatte pas ses sens impunément. Éviter en

tout la gêne, la contrainte et la fatigue, faire de ses jours un cercle continu de jeux et de divertissements, de repas et de spectacles, ne se rien refuser enfin des douceurs et des délicatesses que peuvent fournir aujourd'hui le luxe et le confort, voilà une existence bien propre à développer les instincts pervers et à affaiblir la volonté pour le bien. Comment un chrétien qui vit de la sorte aura-t-il la force de résister aux attaques des passions mauvaises? Que fera-t-il en face de la tentation?

Pour cette raison, les Apôtres, après JÉSUS-CHRIST, nous exhortent à porter en nos corps la mortification du divin Maître, à veiller, et à prier afin que l'esprit tentateur ne triomphe pas de notre faiblesse. Pour cette raison, tous les saints, tous les vrais serviteurs de Dieu ont habituellement pratiqué la pénitence. Ils comprenaient les dangers d'une vie molle et sensuelle pour l'innocence des mœurs, ils savaient que rien n'est plus capable d'exciter et de nourrir les passions les plus grossières, d'allumer et d'entretenir le feu d'une cupidité déjà trop vive par elle-même. Récemment Monseigneur Bruchési, archevêque de Montréal, en signalait bien à propos les dangers pour notre pays et les suites funestes:

«Le mal est déjà commencé, disait sa Grandeur. Ne cherchez pas en dehors de cette répugnance pour tout ce qui gêne et mortifie, ne cherchez pas en dehors de ces habitudes qui se généralisent d'une vie molle, intempérante et dissipée, l'explication des tristes événements qui, à des intervalles si rapprochés, sont venus jeter la consternation dans nos villes et jusqu'au sein de nos paisibles campagnes. Infailliblement, une ambition effrénée, les dépenses inconsidérées du luxe, un amour immodéré de ses aises et de ses plaisirs ont été trouvés à la base de ces retentissants désastres financiers, de ces pénibles déchéances, de ces pertes de réputation, de ces dissensions domestiques, de ces désespoirs, de ces meurtres et de ces suicides, sur lesquels nous avons tous gémi dans l'amère douleur de nos âmes.» (1)

---

(1) Mandement sur l'affaiblissement de l'esprit chrétien et le goût des plaisirs du monde.

Satisfaire à la justice de Dieu pour ses péchés personnels, se préserver soi-même du péché, voilà deux motifs puissants de pratiquer la pénitence aux yeux de tout chrétien sincère. Mais pour une âme zélée pour le salut du prochain, il en est bien un autre, c'est, à l'exemple du divin Sauveur, expier les péchés de ses frères.

On rapporte dans la vie du saint Curé d'Ars qu'il ne pouvait penser au triste sort des pécheurs sans verser des larmes amères. Il exhortait souvent son auditoire à prier pour eux : « Rien n'afflige tant le Cœur de Notre-Seigneur, disait-il, que de voir ses souffrances perdues pour un si grand nombre... Prions donc pour la conversion des pécheurs, c'est la plus belle et la plus utile des prières. » Mais à la prière il voulait qu'on joignît la pénitence, comme il faisait lui-même. Un jour, un curé se plaignait à lui de n'avoir pu changer le cœur de ses paroissiens. Le saint homme lui répondit : « Vous avez prié, vous avez pleuré, vous avez gémé, vous avez soupiré. Mais avez-vous jeûné, avez-vous veillé, avez-vous couché sur la dure, vous êtes-vous donné la discipline ? Tant que vous n'en serez pas venu là, ne croyez pas avoir tout fait. »

\*  
\*\*

Si tous sont appelés à la pénitence, tous cependant ne sont pas tenus rigoureusement au même mode de faire pénitence. Ces *modes*—il n'y a qu'à ouvrir la vie des saints pour s'en convaincre—varient à l'infini. La charité est ingénieuse et n'est jamais à bout d'industries. Elle n'est jamais embarrassée pour pratiquer la pénitence, tandis que l'âme lâche a toujours mille prétextes pour s'en dispenser.

Voici par exemple le temps du carême. Donnons l'exemple d'une obéissance filiale aux prescriptions de l'Église : gardons le jeûne et l'abstinence, au lieu de nous y soustraire sans une raison vraiment sérieuse, par délicatesse ou par lâcheté.

Vous ne pouvez pas jeûner. Mais ne pourriez-vous pas accepter en esprit de pénitence les souffrances physiques ou morales, les épreuves diverses que Dieu vous envoie pour vous faire expier vos fautes personnelles, pour vous détacher du

monde et vous rapprocher de lui? Est-ce que cette maladie, cet insuccès, ce revers de fortune, cette injustice ne vous fournissent pas ample matière d'expiation pour vous et pour les autres? Vos devoirs d'état accomplis avec exactitude, patience et charité constantes en dépit des ennuis, des difficultés et des fatigues inhérentes, n'est-ce pas une autre source abondante de satisfaction? Est-ce que vous ne pouvez pas vous priver de tel ou tel divertissement, retrancher de votre luxe, des délicatesses de votre table, de ce confort peut-être exagéré? Et puis, est-ce qu'il n'y a qu'une seule manière de jeûner? Citons ici saint Jean Chrysostôme:

« Tout doit jeûner en nous: oui, tous nos sens doivent avoir leur jeûne particulier. Ces yeux qui tant de fois ont porté des regards lascifs, il faut donc qu'ils jeûnent en se fermant à tout ce qui peut les séduire et surprendre les cœurs; ces oreilles, qui si souvent se sont prêtées à la maligne satire, à la lâche médiancé, à la noire calomnie, il faut qu'elles jeûnent ces oreilles en se rendant sourdes à tout ce qui les a fait pécher, en n'écoulant plus ces chansons lascives, ces protestations criminelles d'un éternel amour; ces pieds, qui vous ont conduit dans les occasions de péché, il faut qu'ils jeûnent en s'abstenant de courir avec fureur aux spectacles, aux assemblées profanes; ces mains qui jusqu'à présent ont enlevé injustement le bien d'autrui, il faut qu'elles jeûnent en réparant vos injustices anciennes, en distribuant aux pauvres le superflu de vos biens: et pourquoi cela? Parce que le jeûne doit s'étendre sur tout ce qui est rebelle dans l'homme. Le jeûne est comme un espèce d'holocauste où rien d'impur ou de souillé ne doit être épargné. » (1)

Souvenons-nous que nous sommes pécheurs; et par la vue fréquente de la multitude de nos iniquités et de leur gravité, animons-nous à une pénitence généreuse. Souvenons-nous que nous sommes les disciples d'un Dieu fait homme qui a vécu pauvre et est mort sur la croix. Jetons souvent les yeux sur l'image de son Cœur sacré surmonté d'une croix et enserré d'épines pour nous rappeler les immenses douleurs que son

---

(1) Hom. III. ad pop. Ant.

amour a endurées pour nous. Si nous méditons souvent les mystères de l'amour souffrant du divin Sauveur, nous y trouverons comme une manne cachée, la force de souffrir et la douceur de la pénitence.

**Prière quotidienne pendant ce mois :**

Divin Cœur de Jésus, je vous offre, par le Cœur immaculé de MARIE, les prières, les œuvres et les souffrances de cette journée, en réparation de nos offenses et à toutes les intentions pour lesquelles vous vous immolez continuellement sur l'autel. Je vous les offre, en particulier, pour que les chrétiens s'adonnent généreusement à la pratique des œuvres de la pénitence.

*Résolution apostolique :* Nous imposer quelques mortifications pour expier nos péchés et ceux des autres.

---

**Archiconfrérie du très saint et immaculé Cœur de  
Marie pour la conversion des pécheurs, à Notre-  
Dame des Victoires, Paris.**

---

En vertu d'un décret de Rome, en date du 13 novembre 1901, toutes les associations en l'honneur du saint Cœur de Marie pour la conversion des pécheurs doivent dépendre de l'Archiconfrérie établie à Notre-Dame des Victoires, à Paris. C'est pourquoi celles qu'on érigera à l'avenir devront lui être affiliées. Celles qui existent et ne le sont pas doivent s'affilier dans l'espace d'un an, à partir de la date du décret, pour les pays d'Europe ; et de deux ans pour les autres pays.

---

INTERCESSION DES MARTYRS DE BRÉBEUF ET LALEMANT.—*Château Richer* : une guérison. *Hochelaga* : une guérison. *Montréal* : guérison d'un mal d'yeux. *Québec* : guérison d'un abcès dans la tête. *St-Eustache* : guérison d'une maladie de nerfs.





## FAIM D'UNE ÂME

---

J'ai faim de vérité, de beauté, de lumière.  
Oh! comment donc jamais apaiser tout entière  
Cette intime, et pressante, et dévorante faim ?  
Mon âme, ma pauvre âme, où donc chercher ton pain ?  
Le besoin qui te presse est plus grand que le monde,  
Plus profond mille fois que la mer si profonde,  
Plus haut qu'au-dessus nous le firmament d'azur ;  
Ton aile du fini heurte partout le mur.  
Où trouver ici-bas autrement qu'en mirage  
La lumière sans ombre et le jour sans nuage ?  
Où découvrir le vrai dans toute sa splendeur ?  
Où contempler le beau dont le rêve est au cœur ?  
— Quelquefois un rayon se projette en ma voie ;  
Il semble que je touche ou qu'au moins j'entrevois  
Dans la nuit de ce monde un reflet de beauté  
Qui repaît un instant mon regard enchanté.  
Mais, ce n'est qu'un éclair fugitif et splendide  
Où l'infini se montre et disparaît rapide ;  
Qu'une empreinte d'en haut sur un sable mouvant ;  
Qu'un vestige divin qu'efface un premier vent ;  
Qu'une miette exquise, à saveur immortelle,  
Pour nous tombée un jour de la table éternelle.  
Non, la terre ne peut rassasier vraiment  
Cette faim, notre gloire et sublime tourment.  
Tout l'amas du créé ne peut nourrir une âme.  
L'aliment qu'à grands cris elle appelle et réclame,  
L'idéal, ici-bas se découvre bien peu :  
Son pays, c'est le ciel, et son foyer c'est Dieu.

UNE RELIGIEUSE CANADIENNE.



## L'ÂME CONSOLATRICE DU CŒUR DE JÉSUS

### COMMENT L'HOMME PEUT AIDER JÉSUS-CHRIST À PORTER SA CROIX.



DANS sa vie de JÉSUS-CHRIST, au préambule de la Passion, Ludolphe le Chartreux raconte, qu'un solitaire très pieux, désirant savoir quelles œuvres et quels services étaient les plus agréables à Notre-Seigneur, le supplia avec des grandes instances de le lui manifester. Or un jour qu'il était en prière, le Sauveur lui apparut, tout couvert de plaies, et portant sur ses épaules tremblantes une lourde croix: « Une des œuvres, dit-il au solitaire, qui me sont le plus agréables et en quoi mes serviteurs peuvent me rendre le plus précieux service, est de m'aider à porter cette croix. »

Mais, pourrait demander quelqu'un, comment est-il possible qu'un homme aide à présent Jésus à porter sa croix? Est-ce que notre divin Rédempteur ne vit et ne règne pas déjà glorieux et impassible dans les Cieux? Ou bien, est-il possible que je me transporte au temps où Notre-Seigneur montait au Calvaire, chargé de sa croix, et qu'il endurait les tourments de sa passion? — Pour résoudre cette difficulté, rappelez-vous que JÉSUS-CHRIST était, non seulement homme, mais Dieu et homme à la fois; et comme Dieu, il avait, par rapport aux faits à venir, une connaissance aussi distincte que si ces faits eussent été présents. Aussi dans sa douloureuse passion, ce ne fut pas la moindre souffrance du Cœur très aimant de Jésus, que de voir, dans l'avenir aussi bien que dans le présent, l'ingratitude des hommes envers son immense charité, envers cet amour avec

lequel, pour eux, il versait son sang et donnait sa vie, au milieu d'incroyables douleurs et sur l'infâme gibet de la croix.

C'est de cette ingratitude monstrueuse des hommes que le Seigneur se plaignait déjà, dans Isaïe : « J'ai porté mes regards autour de moi, et il n'y avait personne pour me secourir; j'ai cherché, et personne n'est venu à mon aide (1). » Par la bouche du Prophète royal, il avait auparavant fait entendre une plainte encore plus amère : « Mon Cœur, dit-il, s'est préparé à souffrir les opprobres et la misère. J'espérais que quelqu'un compatirait à mes tristesses: nul ne l'a fait; j'ai attendu un consolateur, et je n'ai vu venir personne. Pour aliment, ils m'ont présenté du fiel; et dans ma soif, ils m'ont abreuvé de vinaigre (2). » Comme s'il eut dit: Loin d'alléger mes peines et mes douleurs, les hommes les ont rendues plus amères, par leur ingratitude et par de nouveaux péchés.

Sans doute, ce n'est point la charité qui manquait à Notre-Seigneur, pour supporter tout ce qu'il a souffert dans l'intérêt de notre salut, et pour en accepter bien davantage encore, si telle avait été la volonté de son Père; mais comme il souffrait, non pour des fautes qu'il eut commises, mais pour les péchés des hommes que son Cœur aimait avec une ineffable tendresse, il eût désiré que l'homme coupable s'offrît volontairement à prendre part à ses peines, pour soulager les angoisses de son Cœur.

Mais si le Sacré-Cœur de notre divin Rédempteur, dans sa sainte passion, sentit vivement l'abandon où le laissaient les hommes, tant ceux d'alors que ceux des siècles à venir, il dut aussi, par la raison des contraires, éprouver soulagement et consolation, en voyant ceux qui s'offraient à partager ses douleurs, ou, selon les paroles du Prophète royal, à s'attrister avec lui et à le consoler dans son affliction. Grâce à son intelligence infinie il ne pouvait point ne pas voir dans une entière clarté, ceux, qui, à travers tous les temps, se rendaient sourds à ses invitations; dans une lumière aussi vive, il voyait néces-

---

(1) Is. 63. 5.

(2) Ps. 68. 21, 22.

sairement aussi ceux qui d'un cœur généreux s'offraient à participer à ses souffrances. (1)

#### ENSEIGNEMENT DES CHEFS DES APÔTRES POUR LA PARTICIPATION AUX SOUFFRANCES DE JÉSUS.

Les chefs des Apôtres, saint Pierre et saint Paul, instruits par JÉSUS-CHRIST et par le Saint-Esprit, pratiquèrent eux-mêmes et enseignèrent aux premiers chrétiens cette participation aux douleurs et aux tourments du divin Rédempteur. En effet l'Apôtre des nations, parlant de ses travaux endurés pour prêcher l'évangile, les nomme « des souffrances du Christ. » « Ames », dit-il, que les souffrances de JÉSUS-CHRIST abondent en nous, nos consolations aussi abondent par JÉSUS-CHRIST (2). » Et pour animer à souffrir ces mêmes fidèles de Corinthe à qui il écrivait, il ajoute aussitôt : « Selon que vous serez les compagnons de JÉSUS-CHRIST dans les souffrances, vous le serez aussi dans les consolations (3). »

Dans sa lettre aux chrétiens de Philippes, le même Apôtre leur dit que la connaissance qu'il a de JÉSUS-CHRIST lui fait mépriser comme des immondices tous les biens de cette vie, et

---

(1) N. D. L. R. — Le R. P. Terrien, S. J., dans son beau livre sur la dévotion au S.-C. se pose la question suivante: *Pouvons-nous, par nos réparations, consoler vraiment le Cœur de Jésus?* Et il y répond ainsi:

Les consolations que nous offrons à Notre-Seigneur ne sont pas quelque chose d'imaginaire ou de purement symbolique, mais *elles ont eu et elles ont présentement une influence réelle sur le Cœur de Jésus.* Si actuellement elles ne peuvent faire disparaître du Cœur de Jésus la tristesse, puisqu'il est impassible, elles ont du moins réellement consolé par avance ce divin Cœur dans sa vie mortelle. Comme nos péchés qu'il connaissait l'ont fait réellement souffrir, nos réparations futures qu'il prévoyait l'ont réellement consolé: de plus, si la malice des hommes ne peut plus faire souffrir d'une façon sensible le Cœur de Jésus, ce divin Cœur est actuellement susceptible de joie. *Nous pouvons donc, en toute vérité, réjouir notre divin Maître et faire palpiter plus doucement son Cœur de chair au spectacle de nos réparations.* »

(2) 2. Cor. 1. 5.

(3) Ibid. 7.

qu'il n'aspire qu'à connaître « la vertu de la résurrection du Sauveur et la participation à ses souffrances (1). »

Le même enseignement nous est donné par le prince des Apôtres, saint Pierre, tout embrasé lui aussi de l'amour de son divin Maître. Dans sa première épître, expliquant en quoi les nouveaux convertis devaient se réjouir, il dit que c'est dans la participation aux souffrances du Christ. « Réjouissez-vous désormais, dit-il, d'avoir part aux souffrances de JÉSUS-CHRIST, afin que vous soyez aussi comblés de joie dans la manifestation de sa gloire (I Petr. IV, 13).

#### COMMENT SAINT PAUL PRATIQUAIT CETTE DOCTRINE QU'IL ENSEIGNAIT AUX FIDÈLES

L'Apôtre saint Paul va encore plus avant dans cette matière. Écrivant aux Colossiens, qui s'avançaient avec une très grande ferveur dans la vie chrétienne qu'ils venaient à peine d'embrasser, il leur confie qu'il se réjouit des peines qu'il a endurées pour les évangéliser, et il ajoute que la raison de sa joie est qu'il accomplit en sa chair, c'est-à-dire, en son corps, ce qui manque aux souffrances supportées par JÉSUS-CHRIST pour son corps qui est l'Église (Colos. I, 24). Au sujet de ce passage de saint Paul, saint Thomas (In epist. ad Colos., cap., I lect. 6) observe que les paroles de l'Apôtre pourraient, à première vue, être prises dans un sens faux, comme si elles signifiaient que la passion de JÉSUS-CHRIST n'a pas été suffisante pour opérer la rédemption des hommes. Mais le saint apôtre ne dit point cela. Ce qu'il veut dire, c'est que le Christ et l'Église forment une personne morale et mystique, dont la tête est le Christ, et dont tous les justes sont les membres. Et ce qui manquait aux souffrances du Sauveur était, selon saint Thomas, que JÉSUS-CHRIST, après avoir souffert dans son propre corps naturel, devait de même souffrir dans Paul, l'un de ses membres, ainsi que dans chacun des autres membres de ce corps mystique composé du Christ et de son Église. On ne peut même pas dire que JÉSUS-CHRIST n'ait pas souffert, du

---

(1) Philipp. III. 10.



“ Mon Dieu, je ne veux que votre croix.”

moins de cœur, ce que chacun des justes souffre de fait. Car, dit le Père Louis de la Palma (1), si Notre-Seigneur dit à Saul qui persécutait ses fidèles : « Pourquoi me persécutes-tu ? » il pouvait dire de même que les pierres dont on accablait saint Étienne le frappaient, que le gril ardent de saint Laurent le brûlait, et que toutes les autres afflictions de ses Saints le faisaient souffrir. Il connaissait par avance et il pénétrait plus intimement que personne, chacune de ces souffrances. Au jour de sa passion, il les accepta ; et dans sa prière du jardin, il les offrit au Père Éternel, n'ayant pas un sentiment moins vif des douleurs de son corps mystique que de celles de son corps naturel. »

Un peu auparavant, dans le même chapitre, le même auteur écrivait : « Les souffrances de Notre-Seigneur ne pouvaient, ce semble, être plus grandes, et pourtant elles trouvèrent un accroissement dans la vue de notre ingratitude et de notre peu de correspondance à tant d'amour. Car c'est là ce qui afflige le plus ceux qui aiment et qui s'épuisent en généreux bienfaits. Voir tant d'âmes qui ne reconnaîtraient point, qui n'estimeraient point son dévouement, qui n'en auraient nulle reconnaissance, et qui ne profiteraient point d'un remède acheté si cher, ... voilà ce qui blessait son Cœur au delà de tout ce qu'on peut dire. » Par contre aussi, ce Cœur affligé ne put point ne pas ressentir un adoucissement et une consolation, en voyant des âmes nombreuses qui non seulement se pénétreraient d'estime et de reconnaissance pour un si insigne bienfait, mais montreraient cette estime et cette reconnaissance, en s'imposant des souffrances, ou en acceptant celles que le Seigneur leur enverrait, dans la vue d'apporter à leur divin Maître de la consolation et du soulagement.

*Traduit de l'espagnol du P. JACQUES NONELL, S. J.*

(à suivre.)

---

(1) Hist. de la Passion, ch. VIII.



## CHRÉTIENNE



Il blasé que fût le docteur Bontain sur les caprices de tous ses malades en général, et sur ceux de Mme Trousette en particulier, il eut un mouvement de surprise à peine dissimulé, quand il trouva cette excellente dame tranquillement assise sur son canapé, plongée jusqu'au chignon dans la lecture du dernier roman du célèbre Machin.

Il faut même croire qu'un certain mécontentement se peignit sur les traits du médecin, car Mme Trousette, un câlin sourire aux lèvres, se leva et, la main tendue en un geste de réconciliation, s'écria avec son ton irrésistible d'enfant gâtée :

— Eh bien ! oui, docteur... je vous ai fait dire que c'était très pressé ... que ça prenait mauvaise tournure..., etc., etc... que voulez-vous ?... vous êtes tellement surmené que sans cela vous seriez venu me voir après Pâques, et comme il s'agit du carême...



Le docteur Bontain était, à bon droit, réputé pour son savoir et son intégrité. Resté imbu des anciens errements, il ne croyait pas que son art fût destiné à autre chose qu'à guérir les maux de ses semblables, et il avait toujours refusé de s'en faire un tremplin électoral. Il ajoutait à cette infériorité notoire celle, plus lamentable encore, de ne pas savoir conduire un cotillon : aussi était-il, malgré ses trente-quatre ans, classé depuis longtemps parmi les vieilles perruques.

Ce qui ne l'empêchait pas, d'ailleurs, d'avoir la plus belle clientèle de la ville.

Oui, la plus belle, puisqu'elle comprenait la sémillante Mme Trousette, l'arbitre de toutes les élégances, l'incarnation vivante de la mode, la personnification idéale de la mondaine, l'incomparable doctresse qui savait délayer une partie infinitésimale de christianisme en un océan de confort et de plaisir.

Remarquez bien que si Mme Trousette manquait parfois la messe le dimanche, en revanche, elle assistait presque toujours au salut, et faisait partie de toutes les œuvres de charité.

Une vraie fleur de piété, quoi !

\* \* \*

—Eh oui ! docteur, c'est pour le carême que je vous ai fait venir, car vous pensez bien que, en ma qualité de chrétienne, je désire vivement faire mon carême...

Le docteur s'inclina d'un air qui pouvait signifier à la rigueur : Madame, ce sentiment vous honore sans doute ; mais il honore surtout le carême...

—Mon Dieu, oui !... poursuivit Mme Trousette ; dites-moi, docteur, ce que je puis faire...

—Et, que faisiez-vous les années précédentes ?

—Ah ! docteur, ne m'en parlez pas !... je m'adressais, vous le savez, à votre collègue, le docteur Delalogue... Il est très savant, le docteur Delalogue...

—Assurément.

—Mais il n'est pas religieux pour deux sous... Il est même... le contraire... Enfin, n'en parlons plus... ce serait médire... Eh bien ! jamais il n'a voulu me laisser jeûner... J'avais beau supplier... me fâcher... rien !... rien !... J'ai dû le changer... pour une autre cause... et c'est alors que vous avez consenti, cher docteur, à me donner vos soins...

—Alors, vous désirez, Madame ?...

—Je vous l'ai dit, docteur : je vous l'ai dit... J'ai le plus grand désir de jeûner et faire maigre... le puis-je ?...

—Mais...

—Oh ! je vous en prie, ne me ménagez pas... Parlez en conscience !

—En conscience ?

—Oui.

—Eh bien ! Madame, non seulement je ne vois pas de raisons pour vous empêcher de faire votre carême dans toutes les règles, mais encore j'en vois beaucoup pour vous y engager.

—Mais docteur, et mon estomac ?

—Il est excellent, et un peu de maigre le reposera.

—Et mes nerfs ?

—Cela les apaisera.

—Et ma pauvre tête ?

—Cela la fortifiera.

—Je suis pourtant bien peu solide, docteur ?...

—Vous, Madame, vous tiendriez tête à tout un couvent de Trappistes...

—Alors, docteur, vous me refusez *mes* dispenses ?...

—Du tout, Madame, vous m'avez demandé *vos* permissions ; je vous les donne ; voilà tout !

—C'est bien. Adieu, docteur.

\*  
\*  
\*

Quand Justine, la camériste de Mme Trousette, eut reconduit jusqu'à la porte de la rue le docteur Bontain, la sonnette électrique se mit à tinter si fiévreusement que la soubrette se précipita, hors d'haleine, vers la chambre de sa maîtresse...

—Que se passe-t-il encore ?... se demandait Justine en escaladant, essoufflée, les escaliers... attaque de nerfs ?... feu dans la cheminée ?... souris qui a passé ?...

Arrivée sur le palier, elle écouta.

—Comprenez-vous cela ?... s'écriait Mme Trousette au comble de la fureur, cet imbécile de médecin qui ne comprend pas ce qu'on lui demande !... Qu'est-ce que cela pouvait lui faire à lui ?... Est-ce que tous les médecins un peu complaisants ne défendent pas de faire *carême* ?... Si c'est cela les docteurs catholiques !... Justine !...

—Madame ! fit la soubrette en entrant.

—Allez tout de suite me chercher le docteur Delalogue !

JEAN DES TOURELLES

## TRÉSOR DU CŒUR DE JÉSUS

### SOMME GÉNÉRALE DES ŒUVRES OFFERTES LE MOIS DERNIER

Actes de charité.....	151,542	Lectures de piété.....	69,038
Actes de mortification.....	173,009	Messes célébrées.....	1,130
Chapelets.....	301,980	Messes entendues.....	150,532
Chemins de Croix.....	56,886	Œuvres de zèle.....	74,480
Communions sacramentelles.....	37,609	Œuvres diverses.....	277,046
Communions spirituelles.....	324,706	Prières diverses.....	665,182
Examens de conscience.....	71,802	Souffrances ou afflictions.....	63,185
Heures de silence.....	270,063	Victoires sur ses défauts.....	87,649
Heures de récréation.....	268,904	Visites au S. Sacrement.....	201,997
Heures de travail.....	353,181	SOMME GÉNÉRALE.....	3,630,450
Heures-Saintes.....	30,329		



## LA PREMIÈRE RELIGIEUSE CANADIENNE

Marie-Françoise Giffard de St-Ignace

1634-1657

*Primitiæ Deo et Agno.  
Apoc. xiv, 4.*

**S**L a semblé à l'auteur de cet article qu'il ne fallait pas laisser périr la mémoire de la première Canadienne qui ait eu l'honneur de se consacrer à Dieu par la profession religieuse. Sa vie fut courte et sans éclat ; elle s'est passée presque tout entière dans un cloître, partagée entre la prière et l'exercice de la miséricorde chrétienne. Mais les dons précieux de la grâce dont le Seigneur enrichit son âme, la sainteté de sa vie et l'exemple de sa vertu, qui atteignit jusqu'à l'héroïsme, en font à coup sûr un beau sujet d'édification. Pour cette raison, elle mérite une place honorable dans les annales du peuple canadien. Nous voulons y contribuer pour notre modeste part.

\*  
\*\*

L'histoire de la Nouvelle-France nous montre les religieux parmi les premiers pionniers de la foi et de la civilisation en ce pays. Nous voyons les Récollets et les Jésuites aux côtés de l'illustre Champlain. Les Jésuites, après le traité de Saint-Germain-en-Laye, en 1632, eurent même l'honneur de présider aux glorieuses destinées de l'Église du Canada, jusqu'en 1659, année où Monseigneur de Laval vint occuper le siège épiscopal de Québec. Les religieuses elles-mêmes ne furent pas lentes à

venir de France prendre leur part de dangers et de souffrances au « pays des Croix. » Dès 1639, trois Hospitalières, et trois Ursulines ayant à leur tête la Vén. Marie de l'Incarnation, mettaient le pied sur notre terre. Ces femmes sublimes le cédaient peu à nos missionnaires pour l'héroïsme du dévouement et du sacrifice. Ce que leurs œuvres ont jeté d'éclat sur nos origines, nous n'avons pas à le redire ici. Nous venons simplement tâcher d'esquisser les traits de cette douce et angélique enfant, fleur de charité aux célestes parfums, les prémices de la Nouvelle-France offertes à Dieu et à l'Agneau.

Elle s'appelait Marie-Françoise Giffard, et elle était la fille du premier Seigneur de Beauport. À l'Hôtel-Dieu du Précieux-Sang, de Québec, revient l'honneur d'avoir formé et possédé cette enfant prédestinée.

#### SA FAMILLE — SA NAISSANCE

Quand Champlain, après le départ des Anglais, revint à Québec en 1633, il y trouva à peine quatre ou cinq familles. Mais, dès l'année suivante, il s'établit un courant d'émigration de France vers la colonie. Les *Relations* que les jésuites envoyèrent en 1632 et en 1633 excitèrent beaucoup d'intérêt pour le Canada, surtout dans la Normandie, la Perche, la Beauce et l'Île de France. Des associations se formèrent pour faciliter l'émigration. « Une des plus heureuses, dit l'abbé Ferland, fut établie à Mortagne en 1634, sous la direction du sieur Robert Giffard, qui connaissait déjà le Canada : il avait visité Québec, comme médecin attaché aux vaisseaux qui s'y rendaient annuellement. D'après Sagard, il s'y trouvait pendant l'été de 1627, et s'était même bâti une cabane près de la rivière Beauport pour y jouir des plaisirs de la chasse. Il retournait à Québec en 1628, lorsqu'il fut fait prisonnier par les Anglais, sur un des vaisseaux de M. Roquemont. En retour des services qu'il avait rendus, la compagnie de la Nouvelle-France lui concéda la terre de Beauport, le quinze janvier 1634. M. Giffard engagea des artisans et des laboureurs percherons à s'unir à lui pour aller exploiter sa seigneurie. Dès le printemps de la même année, il se met en route avec sa famille et

ceux d'entre ses censitaires qui se trouvèrent prêts à entreprendre le voyage, les autres devant le rejoindre dans les années suivantes. Giffard s'embarqua à Dieppe, sur un des quatre vaisseaux qui se rendaient au Canada sous les ordres du sieur Du Plessis-Bochart. » (1)

La *Relation* de 1634 fait une mention spéciale de l'arrivée de la famille Giffard à Québec, qu'elle met au 4 juin, fête de la Pentecôte, et loue particulièrement le courage de Madame Giffard. Bien qu'elle fût proche de devenir mère, elle n'avait pas hésité, pour suivre son mari, à s'exposer aux maux d'une longue et périlleuse traversée. Dieu la bénit. Huit jours après son arrivée, le 12 juin, fête de la Sainte Trinité, elle donna naissance à une enfant « qui se porte bien, ajoute la *Relation*, et que le P. Lallemand baptisa le lendemain.. » Elle reçut le nom de Marie-Françoise.

Née, pour ainsi dire, au milieu de la forêt qui couvrait encore en grande partie le promontoire de Québec et les environs, elle y grandira comme un lys dont la blancheur immaculée attirera les regards du ciel sur la cité de Champlain et la colonie tout entière.

Elle appartenait à une famille très chrétienne. Il est souvent parlé de la famille Giffard dans le *Journal des Jésuites*. Sa qualité de médecin du roi et son titre de Seigneur de Beauport faisaient de M. Giffard l'un des personnages les plus considérables du pays. Mais sa vertu le rendait plus respectable encore. Grand ami des Jésuites, il n'était pas moins attaché aux Ursulines et aux Hospitalières, surtout à celles-ci : il était leur médecin et elles l'appelaient leur « bon et charitable ami. » Il était, de plus, fort zélé pour le bien de la religion, comme pour tout ce qui regardait le progrès de la colonie. Il fut l'un des rares seigneurs qui, fidèles à leurs obligations, firent venir à leurs frais des colons pour défricher leurs terres. « Arrivés à Québec au mois de juin, dit l'abbé Ferland, ses colons se mirent vigoureusement à l'œuvre ; ils construisirent un manoir pour le seigneur, quelques modestes maisons pour les censitaires, et

---

(1) Histoire du Canada, t. I, p. 266.

défrichèrent la terre pour y jeter les premières semences. Sous l'habile direction du chef, le petit établissement de Beauport s'assit bientôt sur un terrain arraché à la forêt, et dès l'automne suivant, le village naissant se dressait gaiement en face de Québec, au-dessus de la magnifique nappe d'eau qui forme la rade. » (1)

Le trait suivant fait bien voir le zèle et la piété de M. Giffard et de sa digne compagne. Il est rapporté par la *Relation* de 1634. Le 8 novembre de cette même année, le Seigneur de Beauport baptisa un petit enfant sauvage d'environ six mois qu'il jugeait en danger de mort. Mais il survécut quelque temps. Madame Giffard saisit avec joie cette occasion d'exercer sa charité. Auprès du berceau de Marie-Françoise, elle en prépara un autre pour le petit sauvage ; elle le fit même son nourrisson et en eut soin à l'égal de son propre enfant. Or, certaine nuit, continue la *Relation*, cette bonne dame « s'éveillant toute pleine d'étonnement et de joie, elle dit à son mari qu'elle croyait que ce petit ange était passé au ciel : — Non, reprit-il, je le viens tout maintenant de voir, il vit encore. — Je vous supplie, répliqua-t-elle, d'y regarder encore une fois, je ne puis croire qu'il ne soit mort, d'autant que je viens de voir tout maintenant dans mon sommeil une grande troupe d'anges qui le venaient guérir.

« Ils le visitent donc, et le trouvent trépassé, bien joyeux d'avoir aidé à mettre au ciel une âme qui bénira Dieu dans toute l'étendue de l'éternité. »

Ce qui montre bien encore la piété de Madame Giffard, c'est qu'elle voulut que le nom de MARIE, qu'elle portait elle-même, fût donné à toutes ses filles et que son fils portât le nom de Joseph. Nous lui connaissons quatre filles : notre héroïne paraît être la seconde. L'aînée, Marie-Madeleine, naquit en France, et la troisième, Marie-Thérèse, à Québec : elles épousèrent les fils du Seigneur de Maure ou de St-Augustin, tandis que la quatrième, Marie-Louise, épousa l'un des fils du gouverneur du Canada, Jean de Lauzon.

(1) Histoire du Canada, t. I, p. 267.

## ENFANCE ET JEUNESSE

Dans un intérieur aussi chrétien que le manoir des Seigneurs de Beauport, Marie-Françoise, on n'en peut douter, apprit de bonne heure à connaître Dieu et à l'aimer de tout son cœur. Toutefois, nous ne connaissons rien de ses premières années jusqu'au jour où elle quitta le foyer domestique.

Elle avait sept ans à peine quand sa mère la mit pensionnaire avec sa sœur Marie-Thérèse, chez les religieuses Hospitalières. Celles-ci, au nombre de quatre, cette année-là, logeaient alors à Sillery dans leur hospice nouvellement bâti.

Il est à présumer que les bruits de guerre et d'une irruption prochaine des Iroquois ne furent pas étrangers à cette détermination des parents de Françoise, d'autant plus que l'hôpital offrait, à raison des circonstances, le meilleur abri, après le Fort Saint-Louis, contre un coup de main de l'ennemi. Les Algonquins, en effet, qui étaient groupés auparavant près de la maison des Pères Jésuites, à Sillery, avaient levé leurs cabanes, à la première alarme, et étaient venus les dresser autour des murs de l'hôpital, le nouvel édifice leur paraissant plus sûr et plus facile à défendre. Ils avaient de plus protégé leurs cabanes par une forte palissade. Madame Giffard ne voulut pas d'autre refuge pour elle-même pour un temps.

Marie-Françoise ne devait guère retourner au manoir paternel. Ainsi, Notre-Seigneur, par un dessein particulier de son amour, a voulu ce jeune lys transplanté de bonne heure à l'ombre du sanctuaire, pour lui permettre de croître tout à l'aise sous les divines influences.

Elle trouva dans les religieuses comme autant de mères qui l'entourèrent des soins de la plus tendre charité. Elle était leur joie et faisait leurs délices par son esprit et les excellentes qualités de son cœur. Les chroniques de l'Hôtel-Dieu sont fort brèves de détails sur leur première pensionnaire. Mais nous y voyons qu'elle avait beaucoup d'esprit et les plus heureuses dispositions pour la vertu et la piété. « Cette petite âme, y lisons-nous encore, ne fut pas plutôt plantée dans le jardin de la sainte religion qu'elle commença de donner des fleurs et des fruits très agréables. Elle se mit à pratiquer plusieurs

sortes de dévotions envers l'humanité de Notre-Seigneur, la sainte Vierge, saint Joseph, son bon ange et saint François d'Assise. Elle ne manquait jamais de leur rendre tous les jours ses petits devoirs. Et dès ce temps elle recherchait de rendre quelques services aux malades tant français que sauvages, les assistant avec joie et charité très grande.

« Dès lors, elle commença à se mortifier généreusement et à réprimer les petites saillies de la nature, par exemple, au regard du boire et du manger, du plaisir de la promenade et des visites à recevoir de ses parents qu'elle aimait pourtant d'une tendresse inconcevable. »

Aussi l'enfant était-elle à bonne école pour croître en sagesse et en grâce. Il faut connaître ces femmes qui s'appellent Marie Guenet de Saint-Ignace et Marie Forestier de Saint-Bonaventure pour bien juger de la trempe supérieure de leur âme, et de leur sainteté. Nous ne citerons qu'un trait :

En mai 1644, arrivèrent de tous côtés à Québec les nouvelles les plus tristes et les plus alarmantes : les Iroquois marchaient sur Québec et leur dessein était d'enlever les « Filles blanches. » Le Père Bressani, pris et traîné en captivité, avait fait lui-même prévenir le gouverneur du projet des barbares. M. de Montmagny jugea prudent de rappeler les Hospitalières à Québec pour les mettre en sûreté sous les canons du Fort. « Dans cette conjoncture, le courage de nos héroïnes parut plus grand que le danger. Elles firent réponse au gouverneur qu'elles aimaient mieux mourir que d'abandonner le lit de leurs malades. Après être venues de si loin pour les soigner, après avoir passé tant de jours et de nuits à leur chevet pour les soulager, les instruire et les encourager, il leur eût semblé que c'était trahir leur vocation, si elles ne consumaient pas jusqu'au bout leur sacrifice. Elles conjurèrent donc le gouverneur de leur permettre de courir les mêmes risques que leurs malades. M. de Montmagny, qui avait l'âme d'un chrétien et le cœur d'un chevalier de Malte, fut profondément touché de leur héroïsme et comprit les raisons qu'elles alléguaient. Il prit le soin de leur envoyer une garde de six soldats pour faire la sentinelle jour et nuit autour de l'hôpital. » (1)

(1) Histoire de l'Hôtel-Dieu de Québec, par l'abbé Casgrain.

De si beaux exemples ne pouvaient manquer de produire une vive impression sur l'esprit de notre jeune Québécoise. D'ailleurs, la sainteté de ces femmes, si elle n'avait guère d'occasion de se montrer par des coups d'éclat, n'était-elle pas, pour tous ceux qui les approchaient dans leur obscur labeur, un sujet de constante édification ? Marie-Françoise, dont l'âme généreuse était ouverte aux plus nobles aspirations et que JÉSUS-CHRIST attirait à Lui de plus en plus par les touches quotidiennes de sa grâce, s'affectionna vite à ses vénérables maîtresses. Bientôt elle n'eut plus qu'un désir au cœur, celui d'imiter leur genre de vie, de s'immoler comme elles par un sacrifice parfait d'elle-même pour la gloire de Dieu et le salut du prochain. Elle ne les quittait plus. Elle les suivit, quand, en 1646, elles allèrent à Québec prendre possession d'un nouvel hôpital situé sur le terrain occupé aujourd'hui par l'Hôtel-Dieu. Elle avait alors douze ans. L'année suivante, comme elle demandait instamment son entrée au noviciat, on dut l'obliger de retourner dans sa famille. On voulait éprouver sa constance.

Au manoir de Beauport, la vertu de la jeune fille fit l'admiration de ses parents et de tous ceux qui les visitaient : « les filles voisines prenaient grand plaisir en sa compagnie, dit la chronique, et en retiraient beaucoup de consolation, disant qu'elle les portait à Dieu et mettait la paix partout. »

Après un séjour d'une année au foyer paternel, on jugea sa vocation suffisamment éprouvée. Ses vœux les plus chers furent enfin exaucés. Elle franchit le seuil du noviciat de l'Hôtel-Dieu, le 4 octobre 1648. Elle avait quatorze ans.

#### LE NOVICIAT

Il est permis de croire que l'allégresse de la novice, à son entrée, fut d'autant plus vive qu'elle savait trouver au monastère une jeune religieuse de seize ans, fraîchement débarquée au pays, que l'amabilité de son caractère et la perfection de ses vertus rendaient très agréable. C'était la Sœur Marie-Catherine de Saint-Augustin. Cette religieuse, on le sait, était native de Normandie. Elle venait de faire sa profession quand elle s'embarqua pour le Canada. Favorisée de grâces extra-

ordinaires pendant sa vie, elle mourut en odeur de sainteté, à Québec, en 1668.

Deux âmes aussi pures et aussi suaves étaient bien faites pour se comprendre. bercées des mêmes rêves de sacrifice, enflammées toutes deux des ardeurs de l'amour divin, la sympathie de l'âge les attirait encore. Elles se lièrent d'une étroite amitié. C'est ce que l'on voit assez par la Vie que le R. P. Ragueneau a écrite de la Mère de Saint-Augustin. L'on y voit, en outre, que cette sainte religieuse fut l'amie intime de deux sœurs de Marie-Françoise : Madame Juchereau de la Ferté (Marie-Madeleine), et Madame de Lauzon.

La présence de la Sœur de Saint-Augustin, on n'en peut douter, ne fut pas sans influencer sur la novice canadienne et ne contribua pas peu à exciter sa ferveur, dont les chroniques font ce bel éloge : « Bien qu'elle fût seule novice et qu'elle n'en eût jamais vu aucune, elle se comporta avec autant de prudence, de retenue et de régularité que si elle n'eût jamais fait ni vu faire autre chose. — Il faut, disait-elle, que je fasse pour moi et pour celles qui me suivront. — Sa grande maturité la faisait plutôt agir en professe qu'en novice ; et elle embrassait généreusement la mortification, quoiqu'elle fût d'une complexion délicate et très sensible. »

L'année 1649-1650 fut marquée par deux événements qui la touchèrent de près. Ce fut d'abord l'arrivée à Québec des débris de la nation huronne détruite par les Iroquois. Ces malheureux enfants des bois vinrent se grouper autour de l'Hôtel-Dieu pour procurer à leurs nombreux malades les soins de la charité la plus douce et la plus empressée. Notre novice eut beau champ, elle aussi, à l'exercice de sa charité et à son zèle pour l'étude de la langue huronne.

Un autre événement, joyeux celui-là, fut la naissance d'un enfant de Madame de la Ferté, sa sœur. Cette enfant, une prédestinée du Seigneur, sur laquelle elle eut avant de mourir des vues prophétiques, devint la femme éminente bien connue, dans l'histoire de la colonie, sous le nom de Mère Juchereau de Saint-Ignace.

Pendant les deux années d'épreuves allaient expirer. Le temps était arrivé pour la victime de l'Agneau de consommer

son holocauste. Déjà Marie-Françoise se préparait à ce grand acte dans le recueillement et la prière, quand soudain, le démon, jaloux de se voir ravir une si belle proie, tenta un suprême effort pour l'arracher au cloître. L'ennemi mortel de la nature humaine pouvait-il, en effet, voir sans rage lui échapper une âme pleine de promesses si magnifiques pour la gloire de Dieu et le salut des âmes en ce pays ? Il lui livra donc un terrible assaut : ce fut du côté où il la jugea la moins fortifiée et plus accessible à la trahison, du côté de son exquise sensibilité. Il représenta à son esprit sous les couleurs les plus vives la tendresse de ses parents pour elle, en même temps qu'il excitait en son propre cœur des mouvements de tendresse extraordinaires pour eux, de telle sorte qu'elle ne pouvait se faire à l'idée d'une séparation définitive. Cette pensée était comme un glaive qui lui perçait le cœur. Et ce tourment était continu, et si vif qu'elle en perdait le boire et le manger, jusqu'au sommeil. Elle se persuada qu'il lui fallait renoncer à la vie religieuse, où sûrement elle ne pourrait persévérer, et qu'elle ferait mieux son salut et plus facilement au manoir paternel en y mettant seulement sa virginité sous la sauvegarde du vœu. Sa désolation était extrême. Elle ne pouvait rien faire de ses exercices spirituels et passait le temps à gémir et à pleurer.

Personne ne parvenait à la consoler, ni sa supérieure, ni les Pères Jésuites qui la dirigeaient, bien qu'elle leur découvrit ingénument toute son âme et toutes les peines qui l'agitaient. Et dans la cruelle incertitude qui l'angoissait elle ne savait que penser, ni que résoudre.

Ses parents, ayant eu vent de l'affliction où elle se trouvait, s'en émurent au point de faire tout en leur pouvoir pour l'obliger à sortir. Cependant, parmi toutes ces ténèbres, la fervente novice avait toujours au fond du cœur un solide désir de se consacrer à Dieu. Enfin, « se voyant dans cette extrémité, dit la chronique, elle alla à la source de tous les remèdes qui est le T. S. Sacrement. Là, elle se jette aux pieds de Notre-Seigneur et de sa très sainte Mère, et, suivant le conseil que l'un des Pères lui avait donné, elle fait vœu de ne jamais retourner en arrière et de faire la profession solennelle de ses vœux aussitôt qu'on le lui permettrait. Elle n'eut pas plutôt prononcé ces

paroles d'un cœur généreux qu'elle demeura victorieuse dans le combat, et toute la tempête intérieure se calma. Elle en donna avis à sa supérieure, et, au bout de deux jours, fit sa profession, à la joie et à la consolation de tout le pays qui espérait à l'exemple de celle-ci donner plusieurs vierges à Dieu. »

Ce fut le 10 août 1650, en la fête du glorieux martyr saint Laurent, que Marie-Françoise fit son oblation d'elle-même au Seigneur, par les trois vœux de pauvreté, de chasteté et d'obéissance, sous le nom de l'illustre fondateur de la Compagnie de Jésus, saint Ignace. Le P. Jérôme Lallemant présidait, accompagné des Pères Barthélemi Vimont et Jean de Quen. (1) Ce jour-là, le ciel dut sourire à la Nouvelle-France dont il recevait les prémices en odeur de suavité. Et la Nouvelle-France pouvait se réjouir, car elle s'était acquis, ce jour-là, une force nouvelle, un puissant rempart contre les fléaux de la colère divine, un gage assuré de prospérité, et un droit tout particulier aux faveurs d'En-Haut.

Mais voici le temps de voir ce que l'amour de JÉSUS-CHRIST crucifié a fait d'admirable dans la première religieuse canadienne.

(à suivre)

L. H., S. J.

(1) La note suivante intéressera sans doute nos lecteurs :

« La dot de la fille du Seigneur de Beauport consista surtout dans notre ancienne seigneurie de St-Ignace, qui fait partie de la paroisse de St-Ambroise de Lorette. Elle comprenait les villages de St-Bonaventure, St-Bernard, St-Ignace, St-Charles, St-Romain et une route appelée « de la Miséricorde » en souvenir de notre Institut. Les terres valaient si peu à cette époque qu'on accepta une si riche dot dans les termes suivants : « du consentement de noble homme Robert Giffard, Seigneur de Beauport, et de demoiselle Marie Renouard, père et mère de la dite Sœur, pour lesquels gratifier, et par reconnaissance des services qu'ils ont rendus aux premières religieuses qui ont établi notre dit monastère, durant leurs maladies, la dite Sœur Françoise Giffard a été reçue à raison d'une demi-lieue de terre de front, sur le grand fleuve St-Laurent, et dix lieues de profondeur dans les bois vers la petite rivière St-Charles, et cent francs pour tout son ameublement. Plus tard, M. Giffard reconnut que cette terre faisait partie d'un lot déjà concédé ; et il nous donna, en échange, la seigneurie de St-Ignace dont j'ai parlé. »

RDE MÈRE ST-ANDRÉ,  
Archiviste de l'Hôtel-Dieu.



## MISSIONS D'ORIENT

(suite)

### VICARIAT DE CONSTANTINOPLÉ



OMBREUX et prospères sont les établissements fondés par le zèle des religieux dans la capitale de l'empire turc. Les Capucins français, si populaires jadis dans tout le Levant, reparurent à Constantinople en 1881, après une absence de près de cent ans. Ils prirent la direction de l'église Saint-Louis et, en 1882, y adjoignirent une école destinée à l'éducation des jeunes clercs. Cette œuvre est aujourd'hui en pleine prospérité. Appelés en 1882 à être les aumôniers des Frères des Écoles chrétiennes dans le collège de Kadi-Keuï (l'ancienne Chalcédoine), ils ont fondé sur la terre d'Asie un couvent devenu, depuis 1890, le scolasticat de la Province de Paris.

Les Lazaristes, qui avaient reçu la succession des Jésuites en Orient, fondèrent en 1803 un collège qui végéta jusqu'en 1842. C'est alors qu'un homme éminent, futur Supérieur de la Congrégation, M. Eugène Boré, apporta à cette œuvre une collaboration dont l'influence fut décisive. Le collège de Galata, avec son annexe de Sainte-Pulchérie compte aujourd'hui 300 élèves et les diplômes qu'on y obtient ouvrent la porte aux universités françaises. A ce collège il faut adjoindre une école apostolique ayant une vingtaine d'élèves qui appartiennent aux divers rites orientaux.

Les Frères des Écoles chrétiennes, appelés par les Lazaristes en 1849, ont vu, depuis lors, leurs établissements se multiplier : ils ont actuellement à Constantinople et dans ses environs 5 écoles avec 31 Frères, 20 classes et 883 élèves, et de plus, à Kadi-Keuï, un grand pensionnat avec 343 élèves.

Ce que les religieux faisaient pour les garçons, les religieuses furent appelées à le faire pour les filles. Au premier rang viennent les vailantes filles de Saint-Vincent de Paul qui font là comme ailleurs un bien incalculable. Arrivées en 1840 au nombre de 5, elles étaient 150 en 1854. Leur dévouement pendant la guerre de Crimée fut admirable : 30 d'entre elles succombèrent, et les survivantes gagnèrent la confiance et la vénération de tous : les Turcs eux-mêmes, écrit M. Pisani, rendaient justice à ces filles admirables, et dès lors elles purent

impunément circuler dans Stamboul ; au lieu des injures qu'on leur jetait autrefois, elles ne recevaient plus que des bénédictions.

Elles comptent actuellement douze maisons à Constantinople dont neuf servent d'écoles, de dispensaires ou d'orphelinats. On y élève 2,550 enfants. Les trois autres maisons sont des hôpitaux : l'hôpital français, 75 lits ; l'hôpital municipal de Péra, 22 lits ; l'hôpital Geremia où il a été donné en un an 20,000 consultations. Les Sœurs prêtent de plus leur concours aux diverses associations des Dames de Charité qui ont donné, depuis leur fondation, plus de 400,000 francs et assisté plus de 20,000 familles.

Pendant que les Sœurs de Charité se dévouent pour les pauvres, les Dames de Sion donnent l'éducation aux classes plus aisées dans deux pensionnats. Le premier, à Pancaldi, a reçu, de 1857 à 1899, 11,520 jeunes filles ; le second, à Kadi-Keuï, reçoit une centaine de pensionnaires.

Les Sœurs Franciscaines de Calais servent de garde-malades aux pauvres et aux riches. Les petites Sœurs des pauvres ont un asile pour 150 vieillards.

A ces Congrégations est venue s'adjoindre celle des Assomptionnistes. Fixés en Bulgarie depuis vingt ans, ces religieux sentaient la nécessité d'avoir une mission centrale à Constantinople. En 1882, ce désir se réalisa. On leur offrit un poste permanent dans le vieux quartier de la capitale, ils acceptèrent. Bientôt, grâce à leurs soins, une église dédiée à sainte Anastasie s'élevait dans ce coin de Constantinople où aucune communauté catholique ne s'était fixée depuis la conquête ottomane.

En 1895, le pape Léon XIII donnait aux Assomptionnistes la juridiction paroissiale sur les Latins et les Grecs, à Stamboul et à Kadi-Keuï, avec l'ordre d'établir des séminaires et des églises du rite grec. L'église Sainte-Anastasie fut transformée à cet effet et désormais les offices religieux s'y accompliront dans toute la pureté de l'antique liturgie. Le séminaire annexé à l'église comptait, en 1899, 57 élèves internes et 180 externes.

Non contents de ces œuvres, les zélés religieux ont fondé une précieuse revue intitulée *Échos d'Orient*. Elle est destinée à faire revivre les événements et les institutions du passé et à donner aux lecteurs étrangers les renseignements les plus exacts sur l'état présent des peuples du Levant.

Les fils du R. P. d'Alzon occupent encore différents postes d'avant-garde à l'est et à l'ouest de Constantinople. A l'est, dans l'Asie Mineure, on les rencontre à Kartal, à Ismidt, l'ancienne Nicomédie, à Eski-Chéhir, d'où ils rayonnent sur les pays voisins, à Koniah, à Brousse et jusqu'à Zongouldagh, sur la mer Noire. A l'ouest, en Roumélie et en Bulgarie, ils sont établis à Andrinople, à Philippopoli, à Yamboli et à Varna, sur la côte ouest de la mer Noire. Les Pères

sont aidés dans leurs œuvres de charité et d'éducation par les Sœurs Oblates de l'Assomption. Sans compter Jérusalem, les Assomptionnistes ont en Roumélie, en Bulgarie et en Asie Mineure 27 maisons dont 15 de religieux et 12 de Sœurs Oblates de l'Assomption. Leurs écoles comptent 1,200 garçons et 1,350 filles. Ils ont en tout, en Orient, 195 religieux, dont 82 prêtres et 113 Frères, 124 religieuses et une quarantaine d'auxiliaires.

Dans le sud-est du Vicariat de Constantinople, les Lazaristes ont plusieurs établissements : à Salonique, trois églises et une école dirigée par les Frères ; à Kavalla, à 12 kilomètres à l'est, au bord de la mer, résidence et école ; dans la partie bulgare de la Macédoine, à Monastir, séminaire bulgare catholique avec 40 élèves. Les Sœurs de Charité ont, à Salonique, 3 maisons et recueillent 360 enfants, élèves et orphelines. Elles sont établies également au nord de Salonique, à Koukouche, où elles ont fondé un dispensaire et une école. Malheureusement leur œuvre ainsi que celle des Lazaristes est entravée par les persécutions que l'Exarque orthodoxe suscite à tout ce qui est catholique.

#### SMYRNE ET L'ARCHIPEL

Dans les îles de l'Archipel, à Naxie, les Ursulines ont un pensionnat très fréquenté ; à Santorin, les Sœurs Dominicaines, ont un couvent qui exerce une bienfaisante influence. Dans cette même ville, les Lazaristes ont un séminaire avec 33 élèves internes et 50 externes. Les Sœurs de Charité ont un externat et un pensionnat avec 176 élèves, un orphelinat avec 83 enfants et un hôpital avec 50 malades. Ces religieuses ont deux autres établissements dans l'île de Syra. En 1898, dans un de ces hôpitaux, il a été donné jusqu'à 17,000 consultations.

Sur la côte de l'Asie-Mineure, à Smyrne, les Lazaristes ont une église dédiée au Sacré-Cœur et un collège justement renommé. On y mène de front l'enseignement classique couronné par le baccalauréat subi devant des membres de l'École d'Athènes, et l'enseignement moderne, très recherché dans un pays où les jeunes gens se destinent pour la plupart aux carrières commerciales.

Les Dames de Sion ont un pensionnat dans cette ville depuis 1876. Les Sœurs de Charité y sont une centaine réparties dans sept maisons. Elles instruisent plus de 1,200 enfants et ont soigné déjà près de 100,000 malades.

Telles sont, dans leur froide énumération, les œuvres admirables auxquelles se dévouent nos missionnaires dans le Vicariat de Constantinople et au nord de l'Asie-Mineure. En Syrie, en Palestine, en Arménie et en Égypte, les frères d'armes de ces vaillants religieux souffrent et luttent pour la même cause et remportent comme eux les mêmes consolantes victoires.



VIE ABRÉGÉE  
DU  
VÉNÉRABLE PÈRE CLAUDE DE LA COLOMBIÈRE  
DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS

(Suite)



CE qui désolait le plus son âme apostolique, c'était l'état où se trouvait l'Église d'Angleterre, l'ancienne île des saints. Persécutée dans sa foi, par des rois et des dictateurs comme Henri VIII, Elisabeth, Cromwel. pénétrée par l'esprit protestant qui, depuis longtemps, semblait inhérent à sa politique, cette grande nation n'admettait pas même la liberté pour la seule et véritable religion, la religion deses pères. Elle méconnaissait surtout le Dieu de l'Eucharistie, foyer permanent de lumière et d'amour; et c'est ce qui faisait verser des larmes de sang au vénérable Père. Dans sa *Retraite* à Londres, en 1677, où il avait senti combien la dévotion au Sacré-Cœur avait dilaté son âme, en la remplissant d'une suavité jusqu'alors inconnue, il s'écriait : Plein de confiance en la miséricorde de mon Dieu, je me suis fait une loi de procurer par toutes les voies possibles l'exécution de ce qui me fut prescrit de la part de mon adorable Maître, à l'égard de son précieux corps dans le Saint-Sacrement de l'autel, où je le erois véritablement et réellement présent. Touché de compassion pour ces aveugles qui ne veulent pas se soumettre à croire ce grand et inellable mystère, je donnerais volontiers mon sang pour leur persuader cette vérité que je erois et que je professe. Dans ce pays où l'on se fait un point d'honneur de douter de votre présence réelle dans cet auguste sacrement, je sens beaucoup de consolation à faire plusieurs fois le jour des actes de foi, touchant la réalité de votre corps adorable sous les espèces du pain et du vin. Rien de touchant comme le sermon qu'il prêcha le jour de la Fête-Dieu, dans la chapelle du palais de St.-James. En l'écoutant, on comprenait que le P. de la Colombière était inconsolable du malheur de l'Angleterre, privée de tant de grâces et surtout du plus auguste des sacrements : Depuis que la Providence m'a conduit dans ce royaume, disait-il, je ne pense jamais au grand nom-

bre d'âmes qui y périssent, sans avoir le cœur percé de douleur. Mais Dieu lui inspira le moyen de réparer cette ingratitude des hommes envers la Sainte Victime de nos autels; et sa piété put consoler l'Homme Dieu dans le sacrement de son amour



En attendant ses juges, le Vénéral  
récite son bréviaire.

Il se réfugia dans la source même de cet amour, et il sut promouvoir au milieu d'un peuple hérétique le culte du Sacré-Cœur: J'ai reconnu, écrivait-il encore dans sa *Retraite* de 1677, que Dieu voulait que je le servisse, en procurant l'accomplissement de ses désirs touchant la dévotion pour laquelle il a bien voulu se servir de ma faiblesse; je l'ai déjà inspirée à bien des gens en Angleterre, et j'en ai écrit en France et prié un des mes amis de la faire valoir... — Que ne puis-je, mon Dieu, être partout, et publier ce que vous attendez de vos serviteurs. Ne se contentant pas d'aimer et d'honorer le Sacré-Cœur dans l'intérieur de sa cellule, il le prêcha aux catholiques qui se pressaient dans la chapelle de la duchesse d'York: Que ferez-vous

done, Seigneur, s'écriait-il, pour vaincre une insensibilité si opiniâtre? Vous vous êtes épuisé dans ce mystère d'amour; vous êtes allé, disent les Pères, aussi loin que votre pouvoir a pu s'étendre; si le contact sacré de votre corps ne peut détruire le charme infernal qui nous séduit, il ne faut pas espérer qu'un autre remède puisse avoir plus de vertu. Je ne vois dans un si grand mal qu'une seule ressource. Il faut, ô mon Dieu, il faut que vous nous donniez un autre cœur, un cœur tendre, un cœur sensible, un cœur qui ne soit ni de marbre, ni de bronze; il nous faut donner un cœur tout semblable au vôtre; il nous faut donner votre Cœur même. Venez, aimable Cœur de Jésus, venez vous placer dans mon sein, venez y allumer un amour qui réponde, s'il est possible, aux obligations que j'ai d'aimer mon Sauveur.

Tout en exerçant ses travaux apostoliques, il ne s'oubliait pas lui-même. Il pratiquait ses Règles avec une ponctualité merveilleuse : « O saintes Règles, s'écriait-il, bienheureuse est l'âme qui a su vous mettre dans son cœur ! » Son espérance, sa joie intérieure, sa sainte liberté sous le joug du Seigneur augmentent avec sa dévotion au Sacré-Cœur. Les billets prophétiques de la B. Marguerite-Marie, ses lettres, soit directes, soit par l'entremise de la Mère de Saumaise, relient, encouragent le saint religieux. En un mot, le Père se sanctifie en sanctifiant les autres.

## VII.

Le temps était venu pour la divine Providence d'attacher à la croix le fidèle apôtre du Sacré-Cœur. Cette croix fut d'abord la persécution.



Palais de Westminster, où fut jugé le Vénéable Père.

Nous ne pouvons, dans ce court abrégé, parler longuement du complot, de l'occasion de cette persécution. Ce complot, qu'on appela le complot pa-

piste, fut dénoncé au roi et aux chambres d'Angleterre par le trop fameux Titus Oates, d'abord loué par les protestants, mais ensuite regardé par eux comme un calomniateur. Néanmoins, à la suite de ces accusations, plusieurs jésuites anglais, quoique parfaitement innocents, moururent sur l'échafaud ou en prison.

Le P. de la Colombière fut accusé d'être entré dans cette prétendue conjuration : « Je fus arrêté dans ma chambre (24 novembre 1678), dit-il lui-même, à deux heures après minuit, et ensuite amené en prison. d'où je fus tiré, deux jours après, pour être examiné et confronté avec mon accusateur, devant douze ou quinze commissaires de la chambre des seigneurs. — Obligé d'attendre dans une salle du parquet, ajoute un auteur du temps, on le vit, sans se mettre en peine des regards de la foule curieusement attachés sur lui, prendre son bréviaire et réciter paisiblement l'office divin. Il se présenta ensuite avec une modeste assurance. »

On ne put pas cependant l'impliquer dans ce complot imaginaire, dont un des principaux inventeurs avait dit : « Plus notre complot sera extravagant, plus le peuple sera crédule. » D'ailleurs, le Père était sujet de Louis XIV et protégé par son ambassadeur. Il fut donc accusé seulement d'avoir opéré des conversions, reçu des abjurations, propagé la religion catholique dans les colonies anglaises, etc. ; ces accusations n'étaient que des titres d'honneur. On le ramena en prison où il resta quelques semaines. Enfin, vers la fin de l'année 1678, il fut condamné à l'exil. Heureux de souffrir persécution pour la cause de JÉSUS-CHRIST, il était cependant profondément attristé de ne pouvoir conquérir la palme du martyre. Sa condamnation était



Le Vénéralble Père en prison.

tellement contre toutes les lois de la justice, qu'elle excita en France l'indignation des jansénistes et des protestants eux-mêmes. Citons entr'autres le fameux Antoine Arnauld, ennemi des jésuites, qui appelle ce jugement une « fourbe diabolique, qui passera dans la postérité pour un des exemples les plus horribles de la malice humaine... une tragédie barbare dont le poète et le principal acteur était le démon et la calomnie. »

Le P. de la Colombière, à son grand regret, n'avait pu être martyr du sang ; mais au moins, il avait souffert : JÉSUS-CHRIST, en le choisissant pour un de ses meilleurs amis, ne l'avait pas ménagé dans le partage des croix. Deux ans auparavant, il avait quitté l'humble vierge, qui lui avait fait connaître le Cœur de Jésus, pour aller dans un pays inconnu, hérétique ; et maintenant qu'il avait semé dans les larmes, la moisson lui échappait, et derrière lui c'étaient des martyrs qu'il laissait, des âmes et toute une nation abandonnées aux ennemis de notre foi.

(à suivre)



## LES PROCHAINES ÉLECTIONS EN FRANCE

—  
PRIONS ET FAISONS PRIER POUR LE SUCCÈS  
DES CATHOLIQUES



OS lecteurs savent, sans doute, que l'Église court actuellement, en France, les plus grands dangers. Le pouvoir est aux mains des sectaires, des franc-maçons. Ces ennemis jurés de JÉSUS-CHRIST travaillent avec une recrudescence de haine et d'astuce infernale à la destruction de son règne dans le beau pays de nos aïeux. Qui n'a entendu parler en ces derniers temps des lois iniques par lesquelles ils ont forcé des milliers de religieux et de religieuses à se disperser ou à prendre le chemin de l'exil ?

L'on vient de voir encore le ministre de la marine supprimer toute cérémonie du culte catholique à bord des vaisseaux de guerre. C'est Dieu chassé de la marine française. Déjà, ce ministre fanatique avait interdit, l'an dernier, dans les ports et les escadres, le deuil du pavillon français au jour du Vendredi-Saint. Maintenant, sont supprimées, dit le *Messenger de Toulouse*, les instructions religieuses que l'aumônier faisait le mardi et vendredi, auxquelles assistaient qui voulait ; supprimés les honneurs rendus au saint Viatique porté à un mourant ; supprimée la formation d'un poste d'honneur pendant la messe, puisque la messe ne se célèbre plus officiellement ; supprimés enfin les crédits affectés aux aumôniers de la flotte. Or la presque totalité de la flotte française est sincèrement catholique de race et d'éducation, affirme la même revue.

Les catholiques sont menacés d'un mal bien plus grave encore : celui de perdre la liberté d'enseignement conquise avec la

loi de 1850. Le sénat a décidé de prendre en considération l'abolition de cette loi. On le voit, les tyrans qui gouvernent la France, deviennent de jour en jour plus odieux. Ce qu'ils veulent, c'est arracher aux catholiques toutes leurs libertés. Bientôt elles seront à l'état de lettres mortes.

Les élections doivent avoir lieu en mai prochain. La France sera-t-elle enfin délivrée de ces despotes haineux ? Les bons catholiques l'entendent bien ainsi. Ils se préparent partout avec ardeur à la lutte, ils l'organisent avec zèle. Les femmes elles-mêmes, conscientes du grave péril de la situation présente, se sont émues et entrent, cette fois, dans la politique. Un comité de dames influentes s'est formé, dit la *Croix*, de Paris, qui cherche à faire l'union entre les catholiques des divers partis, à éclairer les esprits et à recueillir le plus d'argent possible pour la grande lutte électorale du mois de mai prochain. Ce sont les dames de Lyon qui, les premières, ont pris cette initiative. Elles ont à leur tête Mme l'amiral de Cuverville. « A Paris, dans le Nord et sur tous les points de la France, d'autres comités se fondent en union avec celui de Lyon, et nous verrons bientôt s'étendre partout cette ligue libératrice. Nous pouvons donc dire : Honneur aux dames ! honneur aux vaillantes qui ont compris ce que demandait d'elles leur amour de la religion et de la France. »

Grâce à leur activité et par la voie des journaux, plusieurs centaines de milliers de francs ont déjà été recueillis.

Voilà pour les moyens humains. La puissance surnaturelle de la prière est aussi comprise, et elle n'est pas négligée. « L'association de Notre-Dame de Salut, nous dit encore la *Croix*, a décidé d'entreprendre une croisade de prières pour les élections, et de convier tous les catholiques à des neuvaines pour l'Église et pour la France.

Là ne se bornera pas l'action de ce comité. Par tous les moyens, il fera prier, il cherchera à obtenir du ciel cette bénédiction puissante qui, seule, peut féconder l'action. »

\* \* \*

C'est donc un combat décisif qu'il s'agit de livrer aux francs-maçons et à leurs alliés pour leur arracher le pouvoir. Nous

ne saurions, nous, Canadiens, demeurer indifférents à cette lutte politico-religieuse du plus haut intérêt pour notre ancienne mère-patrie et pour l'Église tout entière. Ne convient-il pas que nous y apportions, outre nos sympathies pour nos cousins catholiques de France, au moins le contingent de nos prières ? Qu'elles s'élèvent donc ferventes vers le ciel pour leur succès, d'ici au jour des élections en mai prochain. Prions et faisons prier dans les familles, dans les communautés, dans les écoles, dans les collèges. Pourquoi ne demanderions-nous pas au Sacré-Cœur la grâce que nous voulons, par l'intercession de ses deux vaillants apôtres français, la Bienheureuse Marguerite-Marie et le Vénéérable Claude de la Colombière ?

LA RÉDACTION.

### TROIS JEUNES APÔTRES



POSTOLAT DE L'EXEMPLE.—Un élève sorti récemment d'un collège chrétien de France et revenu dans sa famille, était attristé de ce que son frère avait oublié toute pratique de religion. Il s'en ouvrit à son confesseur.

« Vous le convertirez, dit celui-ci.

—Impossible, répondit le jeune homme, il ne m'écouterait pas.

—Mais vous n'aurez rien à lui dire.

—Comment réussir, alors ?

—Faites bien régulièrement votre prière du soir, à côté de lui, dans votre chambre commune au pied de votre lit. S'il vous critique, continuez sans découragement, et ne répondez à ses observations désagréables que par un bon sourire amical.

Notre jeune apôtre résolument se mit à genoux, ce qu'il n'osait plus depuis assez longtemps. Son frère le regarda avec surprise, puis se trouva visiblement gêné par cet exemple persévérant qui était un reproche pour lui. Il lui devenait pénible de se coucher sans prier, pendant que son frère, presque aussi âgé que lui, joignait ses mains et offrait à Dieu leurs deux cœurs. Un soir, dans une conversation amenée par une heureuse circonstance, ils se promirent de prier ensemble et, deux mois après, ils communiaient à Pâques ensemble.

\*  
\*  
\*

APOSTOLAT DE LA SOUFFRANCE.—Un jour, dans une instruction familière, un prêtre dit ces paroles : « Voulez-vous convertir une fa-

mille ? amenez au milieu d'elle une âme qui sache *souffrir* ! Voulez-vous le retour à Dieu d'une âme qui vous est chère ? *souffrez pour elle* ! »

Ces paroles furent entendues par une enfant du peuple, qui venait de faire sa première communion. Comment put-elle les comprendre ? C'est le secret de Dieu.

La pauvre petite avait vu souvent pleurer sa mère, et elle rougissait de honte quand, le soir, son père rentrait abruti par le vin. Le jour où lui fut révélée la force de la souffrance, elle embrassa sa mère avec tendresse et lui dit : Maman, soyez contente : bientôt papa ne vous fera plus pleurer !

Le lendemain, au repas du midi, le seul qui réunissait la famille, l'enfant accepta le potage, un morceau de pain, et elle refusa tout le reste.

—Tu es malade ? dit la mère étouffée.

—Non, maman !

—Mange donc, dit le père.

—Pas aujourd'hui.

On crut à un caprice de l'enfant, et on voulut la punir en la laissant à sa bouderie. Le soir, le père revint ivre : l'enfant qui était couchée et ne dormait point, l'entendit blasphémer, et elle se mit à pleurer. C'était la première fois que le blasphème lui arrachait des larmes. Le lendemain, elle refusa pendant le dîner toute autre nourriture que du pain et de l'eau. La mère s'inquiète, le père se fâche.

—Je veux que tu manges ! dit-il avec colère.

—Non ! répond l'enfant avec fermeté ; non, tant que vous vous enivrez, que vous ferez pleurer ma mère et que vous blasphémerez, je l'ai promis à Dieu, *je veux souffrir pour qu'il ne vous punisse pas* !

Le père baissa la tête ; le soir, il rentra calme, sans ivresse, et la petite fut charmante de gaieté, d'entrain et d'appétit.

Mais l'habitude entraîna encore le père. Le jeûne de l'enfant recommença. Cette fois, le père n'osa rien dire ; seulement il se prit à pleurer et cessa de manger ; la mère, elle aussi, pleurait ; seule l'enfant restait calme. Alors le père se levant et pressant sa fille dans ses bras :

—Pauvre martyr ! tu ferais ainsi toujours ?

—Oui, papa, jusqu'à ce que je sois morte ou que vous soyez converti !

—Ma fille, je ne ferai plus pleurer ta mère !

Et le père tint parole.



ENCORE L'APOSTOLAT DE LA SOUFFRANCE.—C'était une jeune fille de vingt-quatre ans, simple enfant de la campagne, mais élevée par sa mère avec le plus grand soin. Elle était douée d'une rare délicatesse d'âme, qui rejaillissait dans tout son extérieur, et on ne l'eût

pas trouvée déplacée dans la société la plus choisie ; jamais rien de grossier ni de trivial, ni même de vulgaire. On l'aurait crue élevée dans un palais ; et pourtant elle ne savait pas écrire ; elle savait lire, c'est tout.

Cette enfant avait demandé de souffrir pour la conversion des pécheurs. Les dix derniers mois de sa vie ont été un martyre sans interruption et sans repos. Elle a passé tout ce temps assise, avec une toux opiniâtre que rien n'a jamais réussi à calmer, et sans pouvoir s'étendre, ni même appuyer sa tête pour prendre un peu de sommeil. Sa douceur ne s'est pas démentie un seul instant, et rien n'a pu lui arracher une plainte. Quand sa mère, émue de ses souffrances cruelles, lui disait : « C'est trop souffrir ! — Je l'ai demandé, répondait-elle ; j'ai dit au bon Dieu que je souffrirais tant que je pourrais. » Elle disait souvent à sa mère : « Tu ne sais pas combien je souffre intérieurement de tout le mal qui se fait dans le monde ! J'ai demandé la conversion de mille pécheurs, lui dit-elle dans une autre circonstance, de ceux qui l'offensent le plus. » Et souvent, dans ses souffrances les plus intenses, elle répétait : « Pour ceux qui l'offensent le plus ! » Elle avait lu quelque part qu'un Saint avait fait cette demande, et que Notre-Seigneur, se montrant à lui, l'avait assuré qu'aucune prière ne pouvait lui faire plus de plaisir. Sa pensée et le désir de réjouir le Cœur de Jésus l'avait portée à lui faire la même demande, au prix de toutes les souffrances qu'il lui plairait de lui envoyer. Un jour, sa mère s'étant permis de divulguer ce secret de son âme, qu'elle lui avait confié, elle en fut vivement contrariée. « Je ne te dirai plus rien, » lui dit-elle avec un regard plein de reproche.

« Une fois disait sa mère, elle a fait un drôle de rêve (ce fut son expression) : elle fermait les yeux, mais elle ne dormait pas, puisqu'elle m'a parlé tout le temps : ce qu'elle a vu n'a duré que quelques secondes, un rien, et elle a été joyeuse toute la soirée ; à chaque instant, quand elle y pensait, sa figure brillait de joie. »

Cette admirable enfant ne priait jamais pour elle-même, toujours pour la conversion des pauvres pécheurs. « Il ne faut pas négliger ton salut pour moi, » disait-elle quelque fois à sa mère ; et elle l'envoyait à la messe et aux offices, l'assurant qu'elle pouvait bien se passer de ses soins. Comme sa mère lui faisait remarquer qu'elle devrait prier pour elle-même : « Oh ! non, répondit-elle ; ce ne serait pas assez agréable à Dieu, il vaut mieux toujours prier pour les autres : il fera de moi ce qu'il voudra, je me remets entre ses mains. Pour moi, tout ce que je demande, c'est d'éviter le péché ; le reste n'est rien. » Quand sa mère, pensant lui faire plaisir, voulait lui acheter quelque objet de fantaisie ou de toilette : « Non, non, s'écriait-elle, tout cela, c'est de la vanité ! ce n'est rien, vois-tu, pauvre mère ; je n'en ai pas envie, je n'ai besoin de rien, »

Quelques jours avant sa mort, elle lui dit : « Pauvre mère, je ne t'ai jamais rien demandé, tu le sais, et je sais bien que tu n'est pas riche ; mais, si tu voulais me faire un grand plaisir, ce serait de porter dix francs pour être envoyés dans les missions étrangères, et qu'on fit célébrer des messes pour la conversion des pécheurs. » Sa mère les porta sur-le-champ.

Les deux derniers jours de sa vie se sont passés dans des alternatives de terreurs affreuses et de consolations ineffables. Elle voyait, à côté de son lit, une figure horrible, qu'elle repoussait de la main, et elle manifestait à sa mère l'effroi et le dégoût qu'elle lui causait ; puis, l'instant d'après elle semblait toute consolée et réjouie par la vue de quelque chose de très beau ; et, quoiqu'elle parlât dans ces moments-là, sans doute pour expliquer ce qu'elle voyait, sa mère n'a jamais saisi autre chose, sinon : « Oh ! que c'est beau !... » et sa figure rayonnait de joie.

Elle est morte doucement, sans résistance, sans secousse, sans agonie, agitant ses lèvres pour prononcer les noms bénis de JÉSUS, MARIE, JOSEPH. Elle les redisait très distinctement jusqu'à la fin. Son dernier regard a été pour sa mère. Quelques minutes avant de quitter ce monde, qu'elle ne regrettait pas, elle la regarda et lui donna un sourire : Comment peux-tu sourire en souffrant si cruellement ? demanda la pauvre mère.—C'est tout ce que je peux te donner, dit gracieusement la mourante. Quelques minutes après, elle allait doucement au Maître qu'elle avait tant aimé. Qui peut dire ce que pèseront, dans la divine balance, les douleurs de cette héroïque enfant pour le triomphe de l'Église et la confusion de ses ennemis ?

---

## HUMILITÉ

---

Tenez-vous bien ferme et serrez bien étroitement ce pied de la Croix sacrée de Notre Seigneur (la sainte humilité) ; la pluie qui y tombe de toutes parts abat bien le vent, pour grand qu'il soit. Quand j'y suis quelquefois, Dieu ! que mon âme est à recoi (en repos), et que cette rosée, rosine et vermeille, lui donne de suavités ! mais je n'en suis pas éloigné d'un pas que le vent recommence.—S. François de Sales à Ste Chantal.



**BULLETIN DE L'APOSTOLAT ET DE LA DÉVOTION  
AU SACRÉ-CŒUR**

ÉTATS-UNIS

Avec le nouvel an, le *Messenger*, de New-York, a modifié son nom, sa toilette et aussi quelque peu sa rédaction. Le riche *Magazine*, magnifiquement illustré, qui s'appelait *The Messenger of the Sacred Heart*, s'appelle maintenant *The Messenger* tout court: il continue à publier l'*Intention générale* du mois. Et ce qui était son supplément, *The Supplement of The Messenger of the Sacred Heart* devient l'organe officiel de l'Apostolat de la Prière, sous le titre: *The Messenger of the Sacred Heart*.

Si la rédaction du *Messenger* n'est pas modifiée, celle de l'organe de l'Apostolat l'est pour le mieux: *The Messenger of the Sacred Heart* est à peu près du format du *MESSAGER CANADIEN*, compte aussi 48 pages, et renferme d'excellents articles très propres à nourrir la piété et le zèle des Associés.

L'Apostolat de la Prière est très florissant aux États-Unis où il compte environ cinq millions de membres.

FRANCE

*Appel aux catholiques français.*—La veille de Noël, M. l'amiral de Cuverville a adressé aux catholiques de France un pieux appel que les bons journaux ont publié. Après avoir rappelé que, le jour de Noël de l'an 496, Clovis et ses Francs reçurent le baptême des mains de saint Remi, et que de ce jour date la mission spéciale confiée par JÉSUS-CHRIST à la France, il continue ainsi :

À l'heure où la conjuration des sectes s'efforce de détruire ce pacte qui nous lie au Christ et auquel notre pays est redevable de la place d'honneur qu'il occupe parmi toutes les nations chrétiennes; à cette heure, il semble qu'un devoir s'impose aux catholiques français: c'est celui d'aller s'agenouiller individuellement devant le Christ-Hostie, dans l'église de leur choix; et là, par un plébiscite silencieux, mais qui sera entendu de Celui qui nous a révélé son Cœur, de renouveler

l'hommage que lui rendaient nos pères en se proclamant ses *hommes-liges*.

Que cet hommage, inauguré au jour de Noël, en cette première année du xxe siècle, se renouvelle solennellement chaque année à pareille époque, et l'athéisme officiel aura vécu !

Une *formule d'hommage*, approuvée par l'autorité diocésaine de Blois, nous est communiquée ; elle répond admirablement au but proposé, et nous la reproduisons.

Vice-amiral DE CUVERVILLE,  
Sénateur.

#### ACTE D'HOMMAGE AU SACRÉ-CŒUR

O CHRIST JÉSUS, Fils du Dieu vivant, vrai Dieu et vrai homme, véritablement présent dans l'Hostie Sainte, moi, citoyen français, en mon nom et au nom de ma famille, en union avec toute la France catholique, je vous reconnais librement et solennellement comme souverain Seigneur et Maître, et comme Chef suprême de la patrie française.

À ce titre, je jure à votre Sacré-Cœur fidélité inviolable, mettant à votre service ce que je suis, ce que je possède, et ma vie même s'il vous plaît d'en disposer.

Dans la mesure de mes forces et de ce que vous me donnerez d'influence et de liberté, je vous promets de travailler à rétablir, par votre Sacré-Cœur, votre *règne social* sur la France.

*Cœur Sacré de JÉSUS, régnez sur la France !*

\* \* \*

*La petite Consécration de la B. Marguerite-Marie.*—Nos lecteurs connaissent cette belle prière dont nous avons déjà parlé(1). *Le Pèlerin de Paray-le-Monial* nous apporte à son sujet les détails suivants : Plus de 200,000 de ces petites feuilles, cette année, ont volé du nord au midi de la France. Partout où elle paraît, elle est reçue avec une telle dévotion et un si grand empressement que c'est la marque la plus visible du cachet divin. De Lorraine, on écrit qu'un grand nombre de personnes « assurent avoir enfin compris la dévotion au Sacré-Cœur par la récitation de la *Consécration*. » On cite l'exemple d'une vénérable grand'mère qui la fait réciter tous les jours à ses petits enfants, jusqu'à ce qu'ils la sachent par cœur ; aussi, d'un officier en retraite, tout juste pratiquant, qui ne passe pas un seul jour sans prononcer la petite prière, et la rappelant... rudement à sa femme, quand celle-ci l'oublie.

(1) On peut se la procurer aux bureaux du MESSAGER, prix : 15 c. le 100.

Au mois de juin dernier, on a présenté au Saint-Père un album très artistement peint, contenant quarante traductions de la belle *Consécration*, en langues étrangères. Léon XIII s'en est montré extrêmement heureux et a chargé Mgr Angeli d'exprimer sa satisfaction à la principale zélatrice et de lui envoyer à elle et à tous les traducteurs et propagateurs de la formule la bénédiction apostolique.

Tout récemment au pensionnat de Saint-Joseph, à Compiègne, après avoir donné le scapulaire du Sacré-Cœur à 250 religieuses et jeunes filles, nous leur avons fait réciter ensemble la chère *Consécration*. Nous conseillons vivement cette pratique pour les cérémonies analogues : elle procurera infailliblement à toutes les âmes qui y prendront part des grâces abondantes de joie et de ferveur.

### ALSACE

*Un temple national au Sacré-Cœur.*—En 1890, le Congrès eucharistique d'Anvers a acclamé l'idée de promouvoir dans chaque nation catholique l'érection d'un temple national au Sacré-Cœur. M. Ackermann, curé de Lutterbach en Alsace, travaille depuis dix ans à réaliser ce vœu pour son pays. Ce sera à Lutterbach que cette église sera élevée au Sacré-Cœur, dans un avenir qui semble prochain.

### CANADA

*Saint-Charles de Bellechasse.*—Rapport du Secrétaire de la Ligue du Sacré-Cœur de Jésus : La Ligue du Sacré-Cœur de Jésus a été établie ici en février 1899, lors d'une retraite prêchée par les RR. PP. Proulx et Ferron, S. J. Au-delà de trois cents membres se sont groupés, tout de suite, à l'appel des RR. PP., sous la protection du Sacré-Cœur.

La fabrique paroissiale a immédiatement fait don, à la société naissante, d'une somme de cent piastres pour l'achat d'un magnifique drapeau et d'insignes pour les officiers et pour ceux qui composent le conseil. Cinq ou six fois par année, M. le Directeur fait une réunion générale, où tout le monde se fait un véritable devoir de se rendre, pour, de nouveau, s'y fortifier du pain de vie, afin de combattre avec plus de force à l'ombre du drapeau du Sacré-Cœur le vice de l'ivrognerie, qui, avec les grâces du Cœur Sacré de Jésus, disparaîtra bientôt de parmi nous. Depuis la fondation de la Ligue jusqu'à ce jour, le nombre des ligueurs s'est accru de plus de cent membres. Nous comptons aujourd'hui près de 425 membres dans la paroisse.—JOS. LAPOINTE, Sec.-Trés.



## ACTIONS DE GRÂCES

---

*Biddeford, Me.*—Reconnaissance à S. Antoine de Padoue pour faveur obtenue.

*Côteau du Lac.*—Remerciements au Sacré-Cœur pour deux faveurs.

*Fournier, Ont.*—Une guérison après neuvaine à la Ste Vierge et promesse de faire publier dans le *MESSAGER*. Plusieurs faveurs spirituelles après neuvaine au Sacré-Cœur et promesse de faire publier.

*Joliette.*—Reconnaissance à S. Antoine de Padoue pour deux guérisons obtenues par son intercession.

*L'Assomption.*—Guérison par l'intercession de la Ste Vierge et de S. Antoine de Padoue. Aussi deux faveurs temporelles par la Bonne Ste Anne et S. Antoine de Padoue après promesse de faire publier.

*L'Epiphanie.*—Soulagement dans la maladie, obtenu du Sacré-Cœur par l'intercession de la Ste Vierge et de S. Antoine de Padoue.

*Lévis.*—Remerciements au Sacré-Cœur, à la Ste Vierge et à la Bonne Ste Anne pour plusieurs faveurs.

*Montréal.*—Reconnaissance au Saint-Enfant Jésus de Prague pour une guérison obtenue par l'application d'une carte-relique des P.P. de Brébœuf et Lalemant. Plusieurs autres faveurs.

*Pont Château.*—Plusieurs faveurs obtenues après promesse de faire publier dans le *MESSAGER*.

*St-Basile.*—Deux guérisons obtenues du Sacré-Cœur par l'intercession de Notre Dame du Sacré-Cœur.

*St-Eugène, Ont.*—Deux Associés remercient le Sacré-Cœur pour grâces et faveurs reçues après neuvaine et promesse de faire publier.

*St-Eustache.*—Une personne guérie de l'asthme dont elle souffrait depuis 4 ans, après promesse de faire publier dans le *MESSAGER*.

*St-Joseph de Beauce.*—Succès dans un examen. Aussi guérison d'une maladie grave après promesse de faire publier.

*St-Joseph de Lévis.*—Une grâce spirituelle insigne obtenue du Sacré-Cœur après promesse de faire rendre des actions de grâces par la voix du *MESSAGER*.

*St-Vincent de Paul.*—Une guérison obtenue du Sacré-Cœur après promesse de faire publier dans le *MESSAGER*. Reconnaissance au Sacré-Cœur, à la Ste Vierge et à S. Antoine de Padoue pour plusieurs faveurs obtenues.

*Somersworth.*—Madame Joseph Plante souffrait d'un ulcère à la jambe depuis deux ans. Elle promet, si elle obtenait sa guérison, de la faire publier dans le *MESSAGE* sous sa signature. Elle est maintenant tout à fait guérie et c'est avec joie qu'elle s'acquitte de sa promesse.

*Nous accusons aussi réception d'autres lettres d' ACTIONS DE GRACES des Centres suivants. Le chiffre indique le nombre de faveurs reçues.*

Alexandria, 1	Deschambault, 1	St-Henri de Mont-réal, 1
Bathurst, N. B., 2	Hartwell, 1	St-Jean, Qué., 2
Beauharnois, 2	L'Acadie, 1	St-Jean d'Iberville, 1
Bleuard Valley, 1	Lac Nominingue, 1	St-Jacques le Mineur, 2
Casselman, 1	Lanoraie, 1	St-Simon de Rimousic, 1
Côte St-Paul 1	L'Islet, 1	St-Valérien, 1 [ki, 1
Coteau Landing, 1	Ripon, 2	Trois Pistoles, 1
Chicago, Ill., 1 ;	Roxton Falls, 2	Village Richibouctou, 1
Crysler, Ont., 3	St-Anaclet, 1	
Cumming's Bridge, 3	Ste-Cunégonde, 1	

## AGRÉGATIONS À L'APOSTOLAT DE LA PRIÈRE

*Diocèse d'Alexandrie, Ont.* : Notre-Dame des Anges, à Moose Creek, 29 Août 1901.

*Diocèse d'Antigonish, N. E.* : Ste-Marie, à Glendale, 9 Déc. 1901.

*Diocèse de Harbor Grace, Terre-neuve* : La paroisse de Carbonear, 13 sept. 1901. St-Adrien, à Mobile, 27 sept. 1901.

*Diocèse de Hamilton, Ont.* : St-Jean-Baptiste, à Chepstow, 19 nov. 1901.

*Diocèse de Halifax, N. E.* : La Cathédrale Ste-Marie, à Halifax, 26 Oct. 1901.

*Diocèse de Montréal, Qué.* : L'Académie Notre-Dame, à Montréal, 2 mai 1901.—L'Académie St-Stanislas, *ibid.*, 23 Sept. 1901.—L'École St-Antoine, *ibid.*, 2 mai 1901.—La Ligue du Sacré-Cœur pour les hommes à l'Immaculée Conception, *ibid.*—La Congrégation des Enfants de Marie, à l'Immaculée-Conception, *ibid.*, 12 mars 1901.—Notre-Dame des Neiges, *ibid.*, 22 mars 1901.—St-Augustin, 8 mars 1901.—St-Edmond, 19 juillet 1901.—St-Gabriel de Brandon, 26 Août 1878.—St-Hippolyte, 26 oct. 1901.—Couvent du Bon Pasteur, à St-Hubert, 18 mars 1901.—St-Joseph du Lac, 23 oct. 1901.—Ste-Monique, 6 août 1901.—St-Patrice de Sherrington, 16 mars 1901.—St-Sauveur, 23 sept. 1901.—Le Noviciat St-Joseph, à Sault-au-Récollet, 5 nov. 1901.—Le Couvent Jésus-Marie, à Verchères, 25 oct. 1901.

*Diocèse de Nicolet, Qué.* : St-Patrice de Tingwick, 23 oct. 1901.



## AUX PRIÈRES

Nous recommandons aux prières de nos lecteurs les défunts suivants :

*Arthabaskaville*: Mme Eugène Pepin.

*Beauport*: Melle Eliza Deziel.

*Burlington, Vt.*: Mme Philomène Laurent.

*Chateau-Richer*: Mme Alfred Trudelle.

*Côte St-Paul*: Mme J. H. Brissette.

*Cummings Bridge*: M. Jean-Baptiste Gladu.

*Fournier*: MM. Benj. Lalonde, Joseph Morin. Mme J.-B. Bis-Hartwell: Mmes C. Labelle, A. Sigouin, O. Villeneuve.

*Lac Mégantic*: Mme Marie Morin.

*Massey Station*: Mme D. McCormick.

*Montréal*: MM. Félix Paré, M. Cholette, Joseph Prud'homme, J. Hilaire Doré. Mmes Louis Houde, Rose-Anna Legault, Mathilde Ponton, Joséphine Meloche, Henri Chevalier, Marie Wolfe, Mary Jackson, I Parent, Melle Clothilde Portelence, E. Nolin.

*Napierville*: Melle Mathilde Lacasse.

*Notre-Dame de Lévis*: M M. Lucien Paquet, Edouard Pouliot, Joseph Morency, Honoré Barras, Edouard Demers, Pierre Dallaire, Wilfrid Guay, Frédéric Jacques. Mmes Vve Viau, Damase Brochu, Joseph Turgeon.

*Petit Cap, N. B.*: M. Fidèle S. Bonnevie.

*Québec, Qué.*: M M. Olivier Fournier, Alexandre Plante, F.-X. Chamberland, Ferdinand Labbé, I. Lemoine, S. Hatt. Mmes Irénée St-Pierre, Jacques Dandurand, Pierre Pageau, Arthur Lortie, Edouard Fréchette, F.-X. Giguè-

re, Vve André Collard, Vve Abraham Bernard.

*Richardville*: Mme J. Bourque.

*St-Ambroise*: Mlle Marie Anne Blondeau.

*St-Barthélémy*: M. A. Pepin. Mmes Joseph Savoie, W. Vincent, Vve Flavien Dumontier, Vve François Farley. Melles Rosanna Dumontier, Délvina Sarrasin, Hermina Adam, Angéline Brulé.

*Ste-Brigide*: Mme Louis Rainville.

*St-Charles de Bellechasse*: MM. Eug. Carrier, Prosper Labrie, Thomas Picard, Léon Roy, Philéas Turgeon, Arthur Fournier, Pierre Labrie.

*St-Eugène, Ont.*: M. Wilfrid Gaugeon.

*St-Ferdinand*: Melle Lydia Boissonault.

*St-Hermas*: Melle Adéline Sarazin.

*St-Honoré*: Melle Alexandrine Jobin.

*St-Jean Port Joli*: Mme Napoléon Fortin, Vve Jean Dumas.

*Ste-Marie Solomé*: Mme Julie Bourgeois, Meile Marie Louise Melançon.

*St-Ours*: MM. Joseph Comeau, Antoine Papillon. Melle Solomé Harpin.

*St-Simon de Rimouski*: M M. Cyprien Bélanger, Joseph Caron. Mme Vve Louis Dastous.

*St-Stanislas Kostka*: Mme Joseph Vachon.

*St-Zotique*: Mme Jean-Baptiste Cuivrier.

*Warren, Ont.*: M. Joseph Simon.

*West Bay City*: Mmes Zoé Rose, Sophie Raby.

## CALENDRIER DE FÉVRIER 1902

INTENTION GÉNÉRALE, BÉNIE PAR NOTRE SAINT-PÈRE LE PAPE :

*La pratique de la pénitence.*

FÊTES, INTENTIONS PARTICULIÈRES, INDULGENCES PLÉNIÈRES.

1. S.—S. Ignace, E. M.—Z†.—L'amour des souffrances.—13,810 actions de grâces.

2. D.—SEXAGÉSIME.—(Solennité de la Purification).—S. Cornille, E.—R†.—L'union à Jésus souffrant.—7,890 affligés.

3. L.—Purification de la B. V. M.—D†. G†. M†. R†. V†.—(S. Blaise, bénédiction des gorges.)—La vertu d'obéissance.—19,276 défunts.

4. M.—COMMÉMORAISON DE LA PASSION.—R†.—Le mépris du monde.—18,845 intentions spéciales.

5. M.—Ste Agathe, V. M.—(S. J.: SS. Paul, Jean et Jacques, MM.) L'esprit de sacrifice.—1,289 communautés.

6. J.—S. Tite, E. C.—H†.—La docilité.—8,023 premières communions.

7. V.—Premier Vendredi.—S. Romuald, abbé.—A†. Cf. G†.—Le recueillement.—Les Associés du Sacré-Cœur.

8. S.—St. Jean de Matha, C.—L'amour du prochain.—7,696 demandes de travail.

9. D.—QUINQUAGÉSIME.—Ste Apolline, V. M.—A†. Cf. G†.—L'esprit de pénitence.—7,110 prêtres ou ecclésiastiques.

10. L.—Ste Scholastique, V.—La science des saints.—40,493 enfants.

11. M.—SS. Sept Fondateurs Servites.—(S. J.: B. Jean de Britto, M.)—La dévotion à la Mère des douleurs.—13,524 familles.

12. M.—CENDRES.—Ste Eulalie, V. M.—La haine du péché.—9,918 grâces de persévérance.

13. J.—Ste Catherine de Ricci, V.—(Montréal: Ste Geneviève, V.)—R†. Z†.—L'esprit de mortification.—3,363 grâces d'union, de réconciliation.

14. V.—LA STE COURONNE D'ÉPINES.—La fuite des pensées mauvaises.—13,981 grâces spirituelles.

15. S.—SS. 26 Martyrs Japonais.—(S. J.: BB. J.—B. Machado et Comp., MM.)—Le souvenir de la mort.—11,012 grâces temporelles.

16. D.—I DIM. DU CARÊME.—S. Onésime, E. M.—La confiance en la Providence.—6,292 conversions à la foi.

17. L.—Ste Famille J. M. J. (du 26 janvier.)—L'imitation de la Ste Famille.—12,481 jeunes gens, jeunes personnes.

18. M.—S. Siméon, E. M.—(S. J.: S. Cyrille d'Alexandrie, du 9.)—La ferme foi chrétienne.—1,135 écotes.

19. M.—4 TEMPS.—Notre-Dame de Lourdes (du 12.)—La confiance en Marie.—6,603 malades, infirmes.

20. J.—S. Cyrille d'Alexandrie, E. D.—H†.—L'amour de l'étude.—2,136 personnes en retraite.

21. V.—4 TEMPS.—COMM. DE LA LANCE ET DES CLOUS.—L'activité dans le service de Dieu.—262 Œuvres ou Sociétés.

22. S.—4 TEMPS.—Chaire de S. Pierre à Antioche.—Attachement à la Chaire de Pierre.—1,302 paroisses.

23. D.—II DIM. DU CARÊME.—Ste Romaine, V.—M†. N†.—La charité pour les pauvres.—15,126 pécheurs.

24. L.—S. MATTHIAS, ap.—D†. M†.—Le zèle.—13,236 pères ou mères.

25. M.—Ste Marguerite de Cortone, pénitente.—(S. J.: S. Pierre Damien, E. D., (du 23.)—La confiance en Dieu.—5,107 religieux, religieuses et novices.

26. M.—S. Pierre Damien, E. D. (du 23.)—L'amour des pauvres.—5,863 vocations.

27. J.—De la féric.—SS. Julien et Eunnus, MM.—H†.—La persévérance finale.—Les Directeurs, Zélateurs et Zélatrices.

28. V.—Le S. SUAIRE.—Le souvenir de la mort.—50,184 intentions diverses.

**EXPLICATION DES SIGNES: —† = Indulgence plénière; A = 1er degré; B = 2e degré; C = 3e degré; D = Indulg. apostoliques; G = Archiconfrérie Rommaine et Garde d'Honneur du Sacré-Cœur; H = Heure Sainte; M = Bonne Mort; N = Archic. du Cœur agonisant; R = Confrérie du S. Rosaire; V = Congrégation de la Ste Vierge; Z = Zélateurs ou Zélatrices.**

N. B.—LÀ où la solennité d'une fête est transférée au dimanche, les indulgences le sont aussi, excepté celle de l'Heure Sainte.

Une indulgence de 100 jours est accordée pour chaque œuvre offerte aux intentions indiquées. Pour être insérées dans le CALENDRIER, les Intentions particulières doivent être reçues aux Bureaux du MESSAGER, avant le premier jour du mois.